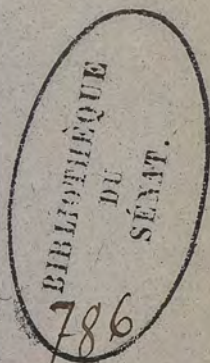


THÉÂTRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

ou



REVOLUTIONNAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

L'ÉLEVE D'ALFORT

ET

LE CHIRURGIEN

DE

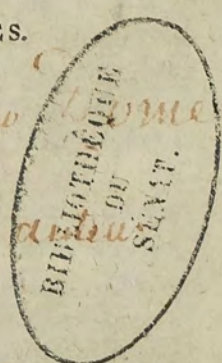
VAISSEAU,

PIECES NATIONALES

ET ANECDOTIQUES.

Donné à Monsieur de Lamoignon

Par



le 24. 7^{me} 1791

1791.

RECEIVED DALLAS

ET

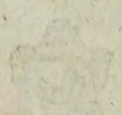
LET CHIKURGIEN

DE

W. A. S. S. A. U.

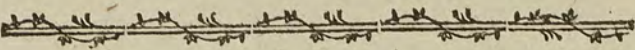
RECEIVED NATIONALS

ST. LOUIS, MO.



RECEIVED

1891



ÉPÎTRE DÉDICATOIRE.

Aux Amis de la Constitution.

Estimables Sociétés qui vous montrez constamment ennemies du despotisme, & le fléau de tous les genres d'aristocratie, agréez l'hommage que j'ose vous faire de deux petites Pièces de théâtre; médiocres sans doute, par la manière dont elles sont traitées; mais le sujet, le genre & l'objet ne vous paroîtront peut-être pas indignes d'un instant d'attention; il s'agit d'honnêtes citoyens, de militaires estimables qui ont été vexés sous l'ancien régime, & écrasés par des coups d'autorité; il s'agit d'injustices criantes qu'il seroit peut-être encore possible de faire redresser. Daignez, inébranlable appui d'une révolution qui doit régénérer la France, daignez prendre ce foible Ouvrage sous votre protection, & la faire réjaillir jusques sur les malheureuses victimes de l'arbitraire odieux qu'on ne craignoit pas d'exercer dans toutes les branches du Gouvernement vicieux que vos vœux, vos efforts, & ceux de tous les vrais François, ne tendent qu'à rectifier.

Veillez vous intéresser à ce que ces petits Drames soient joués sur quelque théâtre, & sur-tout à Marseille, au profit de l'infortuné Mirgon & de sa bienfaitrice Madame Chabert, qui en ont été les principaux & véritables Acteurs. Puisse la bonne intention qui m'a dirigé en composant ces Pièces, me procurer votre indul-

gence, & celle du public, sur les imperfections trop nombreuses qu'elles présentent. Quand on a à parler de ses propres malheurs, & qu'on ne veut dire que la vérité, on a également à craindre & la prolixité des idées dont le sentiment abonde, & la sécheresse qui résulteroit du défaut des détails dans lesquels la prudence ou des ménagemens nécessaires ne permettent pas toujours d'entrer. Environné de ces écueils, j'ai éprouvé combien il étoit difficile de suivre les regles de l'art dramatique dans des Pièces qui ont pour sujet des faits vrais & récents. J'ai voulu essayer au moins ce nouveau genre qui semble actuellement admissible; il réussira sans doute si vous lui accordez vos suffrages.

Plein de respect & d'admiration pour vous, je serai toujours, illustres Sociétés, très-empressé de mériter votre estime & votre bienveillance.

S. LEU.

Ce premier Mai 1791.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

Je viens offrir au théâtre de ma Nation quelques Pieces où l'imagination n'a que la moindre part, qui ne présentent qu'un récit à-peu-près fidele d'événemens dont chacun peut connoître ou vérifier l'exactitude, & où les personnages principaux, la plupart encore vivans, paroissent sous leur véritable nom; j'offre conséquemment des pieces d'un genre qui peut être regardé comme nouveau; s'il est goûté, des gens plus capables se chargeront sans doute de le perfectionner.

Pendant trop longtems, je le fais, on n'a rien trouvé de supportable entre le tragique *sublime* & le *haut* comique. Ce qu'on appelloit le bas comique a été relégué aux treteaux des foires & des boulevards. Si quelques Drames ou Comédies bourgeois ont été tolérés sur les théâtres principaux, ils ont été regardés comme des productions monstrueuses; mais dans tous ces genres, grace à l'aristocratie des Ministres, des Commis, de la Police, des Censeurs & des Prêtres, a-t-il jamais été possible de glisser impunément un fait réel ou intéressant par l'application dont il auroit été susceptible? A-t-on pu introduire sur la scene un personnage vrai, un seul coup de lumiere qui pût éclairer sur les injustices des hommes en place dans l'administration, y démasquer les vices, ou dévoiler les vexations d'aucune classe privilégiée? A-t-on jamais osé hasarder une opinion propre à inspirer de nouvelles idées en morale, en politique & en matiere d'administration? Grace à la révolution qui vient de se faire en France, on y pourra sans doute désormais présenter au théâtre de bonnes actions récompensées & de mauvaises actions punies, non d'après les fictions d'une imagination féconde, mais d'après la réalité; en un mot, on osera y mettre tout ce qui peut intéresser, amuser, corriger, instruire & édifier les différentes classes de citoyens, particulièrement celle d'une condition moyenne, dont les vices & les vertus,

les succès & les infortunes sont d'un exemple plus généralement applicables à la majeure partie des spectateurs. C'est dans cette classe qu'il faut étudier ou peindre les mœurs & le caractère de la nation ; car si les exemples sont pris parmi des êtres qui se croient beaucoup au-dessus du commun de la société ; si les faits ne sont que les jeux de l'imagination ; s'ils appartiennent à l'histoire des tems reculés ; s'ils sont relatifs à des mœurs, à des usages trop différens des nôtres ; si les Pièces de théâtre enfin, offrent des exemples ou d'un vice, tel qu'il soit, ou d'un tyran qui triomphe, & ne nous présentent d'illustres malheureux que dans la classe des Princes ou des grands, & des hommes ridicules & bassoués que dans celle des citoyens, elles perdront nécessairement tout leur intérêt à l'avenir ; elles feroient même fastidieuses aux yeux d'une nation qui veut sérieusement cesser d'être esclave, frivole & corrompue.

La régénération du théâtre doit aller de pair avec celle des loix & des mœurs, & accompagner le retour de la liberté ; & ces bases de la prospérité publique peuvent à leur tour trouver leur aliment & leurs modèles au théâtre.

La révolution actuelle de la France, provoquée par l'abus de toutes les autorités, deviendra sans doute l'ouvrage du civisme & de la philosophie, si des passions opposées & trop d'intérêts particuliers ne détruisent pas, par leur choc, l'édifice de la nouvelle constitution. Il faut l'espérer, la bonne cause triomphera ; c'est à la raison éclairée par l'expérience de tant de siècles, qu'il est réservé de combattre victorieusement l'hydre du despotisme & des préjugés, & de remettre en vigueur les droits imprescriptibles de la liberté oubliée, de l'égalité méconnue, & de l'humanité outragée depuis si longtems. D'un nouvel ordre de choses résulteront nécessairement d'autres mœurs, un autre esprit & des goûts différens de ceux dont on commence à reconnoître la dépravation.

D'après cela il est aisé d'apprécier de quelle valeur seroient aux yeux d'une nation qui se piquera d'être essentielle, libre & bien réglée par sa constitution, toutes ces pièces immora-

les & romanesques qui attellent nos anciens égaremens , & qui n'offrent au théâtre que des fadaïses ou les tableaux d'une société pervertie , par conséquent des leçons & des exemples qui , n'étant plus applicables , ne serviroient qu'à énerver les esprits & corrompre les mœurs.

Les spectacles qui doivent leur origine aux Grecs , & qui ont été en honneur chez les Romains , n'ont été introduits parmi ces peuples philosophes & belliqueux , que pour entretenir l'énergie de leurs ames & la vigueur de leurs corps par des exemples mis sous leurs yeux pour les édifier , les instruire & les corriger , ou par des exercices propres à les récréer , & à remplir des momens que l'oïiveté auroit pu employer à projeter ou à commettre des défordres. Combien , en voulant les imiter , nous nous sommes écartés de nos modèles ! Il est tems de rappeler la scène au véritable objet de son institution. Une fois affranchis des préjugés absurdes qui nous asservissent à mille bienféances fausses & ridicules , & qui entretiennent une monstrueuse inégalité parmi les hommes , pourrions-nous encore voir sur nos théâtres des Rois tyrans , des Généraux cruels , des Ministres despotes , des Subalternes insolens , sans être animés du sentiment efficace d'une juste indignation ; y pourrions-nous représenter encore des Marquis impudens , des Abbés coquets , des roués impunis , quand la société n'en veut plus souffrir ? Y écouterons-nous sans ennui & sans impatience ces aventures langoureuses & compliquées dont l'in vraisemblance est choquante , & le dénouement insipide , toujours terminé par un mariage ? Consentirons-nous encore à voir sacrifier le sens , l'intérêt & la marche d'une pièce , à la rime & à la césure de vers pompeusement inutiles & déplacés , quand il ne s'agit que de rendre le langage ordinaire de la société , & de peindre les mœurs ou le caractère de ceux pour qui les spectacles sont établis ? Il faut mettre à leur portée les exemples & les leçons qu'on leur propose ; & certes , cette classe offre journellement les traits les plus propres à intéresser les ames sensibles ; à corriger les cœurs durs , lâches , avares , hautains , ambitieux , vils , jaloux , vicieux ; à rectifier les esprits vains , bizarres , opiniâtres , & à exciter généralement tous les hommes au bien.

à l'ordre, à la vertu, à la délicatesse, au courage, à la prudence, à la vérité, au patriotisme, &c.

Si l'action présente des cruautés, des meurtres, des trahisons, des injustices criantes; en un mot, si elle fournit le sujet d'une tragédie, en fera-t-elle moins propre à inspirer de l'horreur pour ces crimes, & de l'intérêt pour les infortunés qui en feroient les victimes, parce que de simples citoyens y figure-roient au lieu de Princes, de Comtes, de Marquis. Un particulier honnête, un officier irréprochable, un vertueux ministre des autels, vexés, sacrifiés par le despotisme d'un gouverneur, d'un ministre, d'un magistrat, d'un bureau, d'un évêque, &c. ne peuvent manquer d'offrir des scènes attachantes à une nation qui veut être estimable & libre sous les liens d'un sage gouvernement.

Si l'action n'offre que des événemens propres à satisfaire la curiosité, l'instruction ou la sensibilité, par des exemples de tendresse, de justice, de reconnaissance, ou à exciter le mépris & l'indignation par des traits d'ingratitude, de perfidie, d'une ambition démesurée, &c. pourquoi n'en feroit-on pas une Comédie morale ou bien un Drame touchant?

Dès que les événemens paroissent susceptibles d'être mis au théâtre, pourquoi ne les y rendroit-on pas dans toute leur exactitude, & même avec une sorte de simplicité; si l'art exige quelques changemens, si la prudence ordonne quelques réticences, on peut du moins approcher beaucoup de la vérité, & placer dans le cœur & la bouche des acteurs à-peu-près les sentimens qu'ils ont manifestés, & même les expressions dont ils se sont servis. Le grand point est de ne jamais présenter les vices que de façon à les faire détester, & la vertu que récompensée ou honorée, à moins d'exposer les persécutions qu'elle éprouve quelquefois, afin d'inspirer d'autant plus d'horreur pour l'injustice, & faire connoître les maux qu'elle cause dans la société.

Un simple citoyen, ou un homme public, s'est-il distingué

par une bonne action , ou rendu méprisable par une conduite répréhensible , pourquoi ne le présenteroit-on pas sur la scène en citant les véritables noms pour les bonnes actions , & seulement celui de l'état du coupable pour les mauvaises ; ce seroit un moyen sûr que le théâtre devint l'école des honnêtes gens & des bons citoyens , le fléau des méchants , la pierre de touche du mérite , & un moyen de faire distribuer les graces , l'estime ou le mépris avec plus de justice. Un chef ou un sous-ordre , dans quelque partie que ce soit de l'administration , s'est-il montré dur , injuste ou despote envers un citoyen , mettez-le sur le théâtre devenu le tribunal de l'opinion publique , & vous verrez qu'en prévenant de semblables traits pour l'avenir , vous ferez rentrer dans l'ordre ceux qui auroient été tentés de s'en écarter.

Mais , dira-t-on , comment , avec des sujets tirés tout simplement des événemens ordinaires de la vie privée , pourrez-vous arranger un plan de piece , conserver cette unité de tems & de lieu dont les François se sont fait une loi ? Comment pourrez-vous présenter ces oppositions de caractère , ces incidens si utiles ou si nécessaires pour lier & soutenir une action , & pour en ménager le dénouement ? Comment , en un mot , pourrez-vous composer une piece intéressante sans le secours de l'imagination qui seule peut tout prévoir & tout accorder. Comment ? En choisissant ceux des sujets qui se prêtent le plus naturellement à l'action théâtrale ; en se permettant quelques modifications dans la marche & les circonstances , mais qui ne changent rien au fond des événemens ; en rapprochant des époques indifférentes par elles-mêmes ; en suppléant aux vuides trop marqués , en se reposant un peu sur la maniere dont un acteur intelligent saura par son art couvrir les endroits foibles ; en se bornant enfin à quelques scènes , mais qui , si elles sont piquantes , suffisent pour former une action théâtrale , car il ne fera sans doute plus nécessaire qu'elle soit compliquée d'événemens extraordinaires , ni échaffaudée par de grandes intrigues , ni qu'il y ait cette unité rigoureuse de tems & de lieu. Les

Anglois, les Allemands, & beaucoup d'autres Nations, ne s'assujettissent point à ces regles, & leurs pieces n'en font pas moins d'effet. C'est la vérité, ou une vraisemblance frappante qui leur donne le plus d'intérêt; & dans le fait une action peut très bien commencer à Paris & finir à Versailles, ou s'engager en Province & se dénouer à Paris, sans cesser pour cela d'être vraie, par conséquent attachante, & quelque simple qu'elle soit, si elle est vraie, elle offrira toujours des exemples ou des leçons utiles à la société.

Je fais que je parle contre les regles reçues, & contre le goût adopté en France sous le regne de tous les genres d'aristocratie, mais d'autres tems, d'autres mœurs, d'autres regles, d'autres goûts. Aujourd'hui la Nation a reconquis sa juste & noble indépendance de mille entraves qui l'accabloient; libre sous l'empire de ses loix, & sous l'autorité d'un Monarque bienfaisant & chéri, qui s'honore d'être leur restaurateur, elle n'aura plus à redouter ni le despotisme du gouvernement, ni celui des prêtres, des parlemens, &c. sur les écrits & jusques sur les opinions. Déjà la presse ne souffre plus d'entraves quand les auteurs respectent les mœurs, les loix & la religion; déjà on voit disparaître cette inégalité monstrueuse de rangs & de fortunes qui, résultat affreux de la ruine de l'Etat & de l'oppression des peuples, avoit porté au dernier période le luxe & la dépravation des mœurs; & celles-ci étant une fois régénérées, nos spectacles, qui n'en font qu'une image, deviendront réellement une école de morale & de patriotisme, puisque ce nouvel ordre de choses doit amener nécessairement des changemens marqués dans la forme & le sujet de nos pieces de théâtre. On y recherchera un autre genre de beautés, d'agrémens & d'intérêts: celui que nous y avons admiré jusqu'à présent, n'étoit que de convention; il portoit sur des ouvrages de l'imagination, sur des caracteres factices, sur des mœurs dont nous devons rougir désormais, & sur un ton que le goût & la mode faisoient varier à chaque instant, & que la révolution a rendu absolument ridicules; nous n'y voudrions plus trouver que des beautés qui soient l'effet de la nature & de la vérité; celles-là seules appartiennent à tous les tems & à tous les pays.

Si je vais voir la représentation d'un événement réel, plusieurs motifs la rendront intéressante pour moi ; j'en connois les faits, les lieux, les personnes, ou bien je puis être exposé à la même aventure, ou enfin elle se termine de façon à satisfaire mes vœux ou à m'inspirer de l'indignation ou d'autres sentimens qui touchent & occupent mon ame, & finissent par m'édifier, m'instruire ou me corriger. Tel est le véritable objet d'une piece de théâtre.

Je crois donc qu'il faudroit non-seulement préférer des piéces absolument vraies, sérieuses, historiques ou anecdotiques & sur-tout nationales & patriotiques, mais qu'il seroit à propos de n'en plus admettre d'autres, ou du moins convenir que celles qui s'écarteroient le plus du texte vrai & original seroient les moins parfaites. Eh ! qu'on ne craigne pas cependant que nous manquions de sujets pour fournir une riche variété dans ce genre simple & vrai : quel homme tant-foit-peu capable de raconter un fait, de rendre compte des impressions qu'il en a reçues, n'a pas fait l'épreuve, ou n'a pas été témoin d'une infinité d'aventures ou de traits qui trouveroient parfaitement leur place dans le nouveau genre de piéces que je propose ; au moins, je puis assurer que, pour ma part, j'en ai conservé dans mon cœur & dans ma mémoire un grand nombre de cette espece.

J'en offre ici quelques exemples pris au hasard parmi ceux dont j'ai été auteur ou témoin ; on verra qu'ils sont exposés avec la simplicité & la vérité recommandées dans le nouveau plan de piéces que je propose. Si on en veut faire l'essai au théâtre, on jugera d'autant mieux de l'effet dont ce genre est, on pourra devenir susceptible : je le présente au reste sans aucune espece de prétention. Si je fais des vœux pour que les piéces qui forment cet essai soient accueillies, ce n'est que dans l'espérance qu'elles pourroient contribuer à éclairer d'autant plus mes compatriotes sur les abus d'autorité & les injustices de l'ancienne administration, & procurer aux malheureuses victimes, que j'indique, des sentimens d'intérêt & de protection de la part des ames sensibles & bienfaisantes qui peuvent leur pro-

curer quelques indemnités du gouvernement, ou au moins leur faire recouvrer l'estime & la considération publiques, qu'un préjugé injuste, mais trop ordinaire envers les personnes disgraciées peut leur avoir fait perdre.



L'ÉLEVE D'ALFORT,
PIECE NATIONALE
EN TROIS ACTES.

ACTEURS.

Le DIRECTEUR de l'école vétérinaire d'Alfort près Paris.

Le SOUS-DIRECTEUR.

MIRGON, TRIBOUT, LENCHERE, VINCENT, Éléves
de ladite école.

Le prince de LUXEMBOURG, Capitaine des Gardes-du-Corps.

Un Commissaire.

S. LEU, Officier de maréchaussée.

Mad. MIRGON, mere.

Mlle MIRGON.

GERARD, Avocat, parent de Mirgon.

Deux Cavaliers de maréchaussée, un Guichetier, un Valet.

*La scene est, pour le premier acte, dans la salle commune
de l'école d'Alfort, & pour les deux autres actes, dans la
prison du For-l'Evêque à Paris.*

A

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Le SOUS-DIRECTEUR. (*Il est assis devant une table examinant des papiers.*)

LE SOUS-DIRECTEUR.

Le Directeur a beau dire; c'est une injustice criante, un véritable abus d'autorité, d'exclure nos meilleurs sujets du concours, sous prétexte qu'ils ne laisseroient point remporter de prix par les protégés de plusieurs grands seigneurs dont nous avons besoin. Je conviens qu'il faut employer divers moyens d'émulation pour corriger des élèves lourds, paresseux ou dissipés, mais faut-il pour cela sacrifier, dégoûter ceux qui montrent autant de talent que d'application? Non. Cela répugne à la conscience, à l'ordre, à la raison.... Que veut cet Officier?... (*il se leve.*)

SCENE II.

Le SOUS-DIRECTEUR, S. LEU.

S. LEU.

Pardon, Monsieur, si je vous interromps, mais c'est bien ici, je crois, que l'on m'a dit d'entrer. J'ai demandé un de Messieurs vos élèves.

LE SOUS-DIRECTEUR,

Lequel, Monsieur?

S. LEU.

Mirgon.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Etes-vous sûr, Monsieur, qu'on l'ait fait avertir.

S. LEU.

Je le crois, au moins.

LE SOUS-DIRECTEUR.

En ce cas , veuillez attendre un instant ici , il ne tardera sans doute pas à s'y rendre.

S. L E U.

Permettez-moi , Monsieur , de vous demander si l'on est toujours content de ce jeune homme ?

LE SOUS-DIRECTEUR.

Certainement : c'est un de nos élèves qui s'appliquent le plus ; il a gagné un prix l'année dernière.

S. L E U.

Je le fais , & j'espère qu'il ne se distinguera pas moins cette année-ci : il concourra sans doute à la distribution des prix qui , je crois , se fera incessamment.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Cela devrait être... , mais je n'en suis cependant pas absolument sûr ; tous les élèves ne peuvent à la fois être admis au concours , & comme celui-là a déjà fait ses preuves de capacité...

S. L E U.

N'importe ; s'il a gagné un prix d'anatomie , il pourroit à présent en obtenir un sur toute autre partie de votre art ; & du reste , sa conduite répond-elle à son zèle ? ses mœurs sont-elles bonnes ?

LE SOUS-DIRECTEUR.

Nous n'en souffrons pas de mauvaises ici , & Mirgon est aussi régulier dans sa conduite , que laborieux & intelligent dans ses cours.

S. L E U.

Intelligent ; je n'en doute pas : on doit sans doute apprendre aisément l'art vétérinaire quand on a été bon chirurgien ,

LE SOUS-DIRECTEUR.

Il a été chirurgien ?

S. L E U.

Vraiment oui ; il faisoit les campagnes d'Hanovre en cette qualité , quand la fantaisie lui prit de troquer sa lancette contre un mousquet dans *Talaru*. La mort de son pere , avocat distingué dans ma province , & les apparences d'une longue paix le déterminèrent à reprendre son premier état ; il se rendoit à cet effet dans les hôpitaux de *Marseille* , lorsque le hasard me le fit rencontrer dans Paris ; je le détournai de son projet , en lui proposant celui d'entrer dans cette

école pour le compte du régiment où je servois alors, & auquel le Colonel desiroit attacher un artiste vétérinaire. Le directeur, à qui je le présentai, prétendit qu'il convenoit mieux de l'attacher à la compagnie des Gardes du-corps de Luxembourg qui cherchoit aussi un sujet, & j'y consentis dans l'espérance que cela seroit encore plus avantageux à mon compatriote.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Il seroit en effet à souhaiter pour le bien du service, que tous les corps de cavalerie pussent envoyer ici des élèves à former.

S. LEU.

On en viendra là quelque jour; du moins Messieurs les Inspecteurs-généraux ont paru goûter l'idée que j'en ai donnée; j'ai même offert de me mettre à la tête de la centaine de militaires que ce plan devoit rassembler ici, mais votre directeur y a mis des obstacles, parce qu'il craignoit sans doute de ne pas conserver une autorité assez directe sur des militaires qui auroient leur chef particulier. Il me paroît un peu despote, votre cher directeur.

LE SOUS-DIRECTEUR.

C'est le foible de bien des hommes d'aimer un peu à dominer; à cela près, c'est à celui là que l'art vétérinaire doit ses progrès en France. Déjà nous avons des élèves de toutes les provinces du royaume, & il auroit accepté de même, j'en suis persuadé, vos militaires, pour le compte de leurs régimens, si vous lui eussiez proposé de les assujettir à la commune discipline qu'il a établie ici.

S. LEU.

Je doute, Monsieur, que cent vingt cavaliers, hussards ou dragons se laissent ainsi gouverner sans avoir un officier à leur tête.... Ah! voilà Mirgon.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Je vous laisse ensemble. (*Il sort.*)

SCENE III.

S. LEU, MIRGON.

S. LEU.

Eh, bonjour, mon cher compatriote! comment ça va-t-il?

J'ai bien des amitiés à vous rendre de la part de vos parens & amis.

M I R G O N.

Je suis , Monsieur , bien charmé de vous revoir : (*il l'embrasse*) arrivez-vous du Clermontois ? Comment se porte ma mere , ma sœur , votre digne oncle , tous nos amis ?

S. L E U.

Je les ai tous laissés en assez bonne santé , & particulièrement votre mere & votre sœur qui doivent arriver ici incessamment pour être présentes à la distribution solennelle des prix de votre école.

M I R G O N.

C'est pour cela que ma mere vient... (*à part.*) O ciel , quelle fatalité !

S. L E U.

Comment donc , vous ne paroissez pas content ; est-ce que les choses ne vont pas ici au gré de vos desirs ou de vos espérances ?

M I R G O N.

Non , Monsieur ; j'ai du chagrin , j'éprouve une injustice criante , & je voudrais pour beaucoup que ma mere n'arrivât pas dansces circonstances.

S. L E U.

Cependant un de vos chefs me disoit à l'instant que l'on étoit infiniment content de vous. Vous avez remporté un prix l'année derniere , ... probablement vous en obtiendrez encore un cette année-ci : c'est bientôt le concours ?

M I R G O N.

Hélas , oui ; mais j'en suis exclu.

S. L E U.

Exclu ! Et pourquoi donc , lorsque vous êtes capable de vous distinguer ?

M I R G O N.

C'est précisément pour cela que j'en suis écarté.

S. L E U.

A quoi aboutiroit un procédé aussi injuste , aussi décourageant ?

M I R G O N.

A laisser aux protégés paresseux & ignorans la possibilité de le paroître moins , & l'occasion d'être plutôt placés.

S. L E U.

Quoi , votre directeur pourroit se permettre des dispositions aussi arbitraires , aussi peu équitables , aussi contraires à l'objet d'une distribution solennelle de prix !

M I R G O N.

C'est par l'ambition de plaire aux grands qui lui recommandent leurs créatures ; quoi qu'il en soit , me voilà reculé d'une année au moins avant d'être placé , & de plus frustré des gratifications que j'aurois infailliblement reçues du prince de Luxembourg , à la compagnie duquel je suis destiné. Mais ce qui me fâche le plus , c'est que ce Seigneur va perdre la bonne opinion qu'il avoit de moi ; eh puis ma mere qui sera accablée de chagrin en me voyant ainsi rejeté...

S. L E U.

Cela ne peut pas se passer ainsi , ce seroit une indignité ; je veux en aller faire mes observations à votre directeur.

M I R G O N.

Ne vous en donnez pas la peine , c'est un parti pris de sa part , & jamais il n'en revient ; croyez que je n'ai négligé aucun des moyens propres à le fléchir ; mais voyant que je ne pouvois rien obtenir de lui , & ce qu'au contraire j'avois à redouter par la suite d'un homme aussi despotique , je m'y suis pris d'une autre maniere , (*d demi-voix*) qui peut-être le mettra à la raison.

S. L E U.

Et qu'avez-vous fait pour cela ?

M I R G O N , *d demi-voix*.

Je me suis adressé directement au Ministre , & lui ai exposé tous mes griefs.

S. L E U.

Tant pis , mon ami , tant pis ; cela pourra vous faire un grand tort.

M I R G O N.

Oh mais , ma lettre est anonyme.

S. L E U.

Tant pis encore ; raison de plus pour qu'elle soit renvoyée à votre directeur , à qui il ne fera sans doute pas difficile d'en découvrir l'auteur.

M I R G O N.

Il ne faut pas supposer cela pour l'honneur des Ministres ; s'ils en usoient ainsi , qui voudroit les éclairer sur tant d'a-

bis qu'ils cherchent à contredire, & qu'ils sont intéressés à réprimer ?

S. L E U.

Hélas, je pensois & je disois comme vous, avant que l'expérience m'eût appris le contraire.

M I R G O N.

Je conviens qu'une lettre anonyme doit inspirer peu de confiance quand il s'agit d'une accusation grave, mais ma lettre ne doit servir que d'avertissement; & quelles apparences d'ailleurs qu'en aucun département un subordonné ose se présenter à corps découvert pour inculper un chef puissant! Enfin le Ministre saura, je l'espère, profiter de l'avis sans compromettre celui qui le donne.

S. L E U.

O, mon cher compatriote! que vous connoissiez peu la cour & les bureaux! Le Ministre, fût-il un homme honnête, équitable, bienfaisant, comme il s'en trouve par hasard quelques uns, ne saura pas un mot de votre affaire. En tout cas, croyez-vous qu'il ait le tems de faire droit à vos observations. Un commis ouvrira votre lettre, il n'y remarquera qu'une accusation indirecte contre un chef qui lui rend des hommages, des services, des honoraires, ou bien de qui il en attend, & fidele aux principes de la *bureaucratie*, ce commis qui s'embarrasse fort peu de sacrifier un subalterne, renverra à l'instant votre lettre au directeur qu'elle inculpe; c'est du moins la marche ordinaire que j'ai vu tenir dans la plupart des départemens. N'est-ce pas ainsi qu'on en a usé envers moi sous le ministère de M. de St Germain? J'ai été cruellement sacrifié, & je tremble, mon ami, que vous ne le soyiez de même.

M I R G O N.

J'ignorois que vous eussiez éprouvé des disgrâces.

S. L E U.

Hélas, vous ne l'apprendrez que trop; c'est le sujet de mon voyage à Paris; mais je reviens à mes craintes sur votre compte.... Quel coup pour votre respectable mere, qui ne se rendoit ici que pour être présente à vos succès.

M I R G O N.

Ne voyez-vous pas les choses trop en noir?

S. L E U.

Ignorez vous donc, mon camarade, l'arbitraire odieux

qui règne dans toutes les branches d'une administration qui tend au despotisme absolu ? On s'y fait un jeu de l'état , de la fortune & de la liberté des citoyens , & on ravit l'un ou l'autre sous le plus léger prétexte , & sans la moindre formalité , parce qu'il faut que le subordonné ait toujours tort , quand il est accusé ; c'est un principe reçu.

M I R G O N.

Vous m'effrayez , & je commence à me repentir de ma démarche... , mais il n'est plus tems... Après tout , je n'ai dit que la vérité , & je me réligne à la soutenir à quel que prix que ce soit.

S. L E U.

Et savez-vous jusqu'à quel point on peut être victime d'une autorité qui se permet tout , ou plutôt qui abuse de tout ? La liberté , votre état , la considération qu'il vous procure , l'estime publique , la satisfaction de vos parens & de vos protecteurs ; voilà , mon cher , ce que vous risquez de perdre. Tranquillisez moi je vous prie , sur votre sort , en me faisant savoir souvent de vos nouvelles. Je dois passer quelque tems à Paris ; Gerard , votre parent , y fait mon adresse.

M I R G O N.

Je ne manquerai pas d'aller vous voir le plus souvent qu'il me sera possible.

S. L E U.

Adieu , mon compatriote ; je suis obligé de vous quitter , parce que j'ai encore plusieurs courses à faire aujourd'hui : au revoir.

M I R G O N.

De tout mon cœur. (*Il le conduit ; pendant ce tems entrent ses camarades.*)

S C E N E I V.

LENCHERE , TRIBOUT , VINCENT par le côté opposé ;
MIRGON *rentrant.*

LES TROIS ÉLÈVES.

Bon jour , camarade.

M I R G O N.

Bon jour , mes amis.

TRIBOUT.

T R I B O U T.

Tu avois là la visite d'un officier ; il est sans doute du corps où tu dois être placé ?

M I R G O N.

Non , c'est un officier de maréchaussée qui a été mon camarade de classe ; il arrive de mon pays , & il m'apporte des nouvelles de ma mere & de ma sœur.

L E N C H E R E.

Elle est jolie , ta sœur ?

V I N C E N T.

Ta mere se porte bien ?

M I R G O N.

Oui , grâces à Dieu ; elle arrive ici incessamment. (*Il soupire.*)

L E N C H E R E.

Eh bien donc , faut-il prendre un air triste pour cela ? si ta mere vient , vive la joie , elle t'apportera de l'argent , & nous nous divertirons.

T R I B O U T.

Tu es bien heureux , toi , tu ne penses qu'au plaisir , tandis que bien d'autres n'ont pas sujet d'avoir le cœur trop content.

L E N C H E R E.

Qui sont ceux-là ?

T R I B O U T.

Parbleu , Mirgon , Vincent , moi , & tous ceux qui se voyent si injustement repoussés du concours pour les prix de cette année.

L E N C H E R E.

Quand j'en serois exclu , je ne m'en soucierois gueres ; tant pis pour ceux qui arrangent mal les affaires : j'en serois quitte pour écrire à mon pere qu'il n'y a point de ma faute.

M I R G O N.

Voilà qui est bien , mon camarade , quand on est ici aux frais de ses parens ; mais quand on y est entretenu par un corps ou par une province , on leur est comptable de ses progrès , & on ne peut leur en donner trop de preuves , si l'on veut obtenir promptement la place à laquelle on aspire , & y arriver avec une certaine considération ; c'est le cas

B

où je me trouve.... Mais tout en causant ma dissection ne se fait pas. Au revoir, mes amis. (*Il sort.*)

L E N C H E R E.

J'ai aussi à travailler. (*Il sort.*)

V I N C E N T.

Mirgon a raison ; c'est une indignité , une injustice criante que cette exclusion.

T R I B O U T.

C'est vrai ; nous ne devrions pas la souffrir.

V I N C E N T.

Le directeur ne fait cela que pour avantager plus sûrement ses favoris.

S C E N E V.

Les précédens , le SOUS-DIRECTEUR qui a écouté avant de s'avancer.

L E S O U S - D I R E C T E U R.

Quels discours séditieux tenez-vous là, Messieurs ? avez-vous le droit de censurer ce que font vos supérieurs , & de vous opposer à leurs dispositions. C'est à vous de croire qu'elles tendent toujours au plus grand bien de la chose.

T R I B O U T.

Oui, quand nous voyons le contraire.... Ce n'est pas vous, Monsieur, qui feriez de pareilles injustices : vous avez le cœur bon , & vous écoutez nos raisons ; mais le directeur est si dur , si impérieux , si entier dans ses volontés , qu'il faut toujours recourir à des moyens extraordinaires pour l'en faire changer.

V I N C E N T.

Et c'est ce que nous aurions dû faire pour rentrer dans le droit naturel que nous avons de concourir , comme les autres aux prix de cette année.

L E S O U S - D I R E C T E U R.

Vous avez tort : Monsieur ; le directeur n'est ni dur ni injuste. (*A part*) Je n'en dois pas au moins convenir ici. (*Haut*) C'est vous autres qui voulez des choses déraisonnables ; au reste , prétendriez-vous lui forcer la main ?

(II)

TRIBOUT.

Il est pourtant des supérieurs au-dessus de lui.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Ah, j'entends !... La voie des plaintes au Ministre.. Cela vous réussiroit mal, je vous en avertis ; & malheur à celui de vous qui a déjà osé commettre cette imprudence.

VINCENT.

Est-ce que quelqu'un a adressé des plaintes au Ministre ?

LE SOUS-DIRECTEUR.

Vraiment, oui ; & elles viennent d'être renvoyées au directeur qui en est furieux.

TRIBOUT.

Dit-on qui c'est ?

LE SOUS-DIRECTEUR.

L'auteur garde l'anonyme, mais le directeur se flatte de pouvoir bientôt le connoître, & veut en tirer une vengeance éclatante. Je suis même, je vous l'avoue, encore tout ému des dispositions menaçantes où je l'ai laissé, & je plains d'avance celui qui sera reconnu coupable d'une démarche aussi téméraire.

TRIBOUT.

Ce n'est pas moi.

VINCENT.

Ni moi non plus. (*Ils sortent.*)

SCENE VI.

LE SOUS-DIRECTEUR, seul.

C'est une maladresse bien imprudente à un subordonné, d'adresser, dans le siècle où nous sommes, des plaintes à un Ministre, ou plutôt à ses bureaux.... Mais c'est aussi bien mal à un chef d'en user arbitrairement, & sans égards ni justice envers ceux sur qui il a de l'autorité... Le voici ; cessons de penser tout haut.

SCENE VII.

Le DIRECTEUR, Le SOUS-DIRECTEUR.

LE DIRECTEUR.

Avez vous découvert quel peut être l'auteur de cette lettre impertinente ?

LE SOUS-DIRECTEUR.

Non, Monsieur.

LE DIRECTEUR.

Je crois le connaître.

LE SOUS-DIRECTEUR.

J'ai seulement remarqué qu'il y avoit beaucoup d'humeur & de fermentation parmi ceux que vous avez exclus du concours.

LE DIRECTEUR.

Peu m'importent leurs plaintes & leurs menaces; je suis le maître ici, & pour l'être plus sûrement, je veux, comme je vous l'ai déjà dit, faire un exemple de l'audacieux qui a osé écrire contre moi au Ministre.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Il eût été plus sage, sans doute, de la part des bureaux, de ne point vous renvoyer cette lettre; mais en supposant que vous parviendriez à en connaître l'auteur, la prudence & votre intérêt ne vous conseillent-ils pas d'user d'indulgence envers lui? car, entre nous, en se plaignant d'une chose qu'il croit injuste & dommageable pour lui, il n'a dit que la vérité.

LE DIRECTEUR.

Y pensez-vous, Monsieur? aucun élève de cette maison a-t-il le droit de dire la vérité si elle me désoblige, & la liberté de se plaindre à d'autre qu'à moi s'il se croit lésé? Où en seroient tous les chefs, vraiment, si les subordonnés pouvoient impunément se plaindre directement aux Ministres de tout ce qui les gêne ou leur déplaît! Je prétends donc que celui qui a eu la témérité d'écrire cette lettre soit renvoyé honteusement de l'école, & tenu de restituer à ses commettans tout ce qu'il leur aura coûté.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Eh , bon Dieu ! où voulez-vous , Monsieur , qu'un pauvre jeune homme trouve plusieurs milliers de livres qu'il lui faudroit peut-être pour cette restitution !

LE DIRECTEUR.

Où il pourra ; je m'en inquiète peu ; mais en attendant , il sera mis en prison , & n'en sortira pas qu'il n'ait satisfait jusqu'au dernier sou.

LE SOUS-DIRECTEUR.

D'ailleurs , vous n'avez que des soupçons , & il est possible que vous n'acquériez jamais de preuves qui fassent connoître positivement l'auteur d'une lettre sans signature , sans indication , & dont l'écriture est sans doute contrefaite.

LE DIRECTEUR.

Pas si contrefaite ; & en voilà , Monsieur , la preuve sur ce papier. (*Il lui en montre un qu'il tire de sa poche*) Comparez le avec la lettre , & voyez si la ressemblance d'écriture n'est pas frappante ; même encre ,... mêmes caractères.

LE SOUS-DIRECTEUR.

En effet , il paroît y avoir quelques rapports entre ces deux écritures , mais je me garderai bien de prononcer qu'elles sont de la même main.

LE DIRECTEUR.

Et moi qui n'en doute aucunement , je ne pense plus qu'à me venger avec éclat sur le coupable.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Et qui croyez-vous donc que ce puisse être ?

LE DIRECTEUR.

C'est Tribout ; j'en suis sûr , non seulement par la confrontation des écritures que je viens de vous faire voir , mais par tous les propos séditieux qui me sont revenus de lui. Faites-le venir , & vous verrez qu'il ne pourra en disconvenir longtems.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Je vais l'avertir ; mais je vous supplie de ne rien précipiter : on peut être trompé par les apparences. (*Il sort.*)

SCENE VIII.

Le DIRECTEUR, *seul.*

Convaincu ou non , il est indispensable que je fasse ici un exemple de sévérité capable d'en imposer à ces jeunes mutins. Il leur sied bien , vraiment , de vouloir lutter contre mes volontés. N'y a-t-il pas ici des fujets qui m'ont été donnés par des personnes de la plus haute considération dont j'ai intérêt de ménager la bienveillance; il est donc à propos que leurs protégés obtiennent des prix , & nécessaire d'écarter du concours ceux qui pourroient les éclipser. Après tout , je suis le maître de faire briller ceux de mes élèves qu'il me plaît de préférer . & j'ai cent bonnes raisons à alléguer au Ministre , s'il s'avisait de me faire la moindre observation là-dessus.... Oh ! il ne m'en fera pas... Ce sont les Ministres qui donnent l'exemple.... Tout est traité par eux d'une manière arbitraire.... D'ailleurs , il ne peut pas même arriver qu'un chef , comme moi , d'un grand établissement , puisse avoir jamais tort aux yeux de la Cour , envers aucun de ses subordonnés.... Je suis sûr des bureaux....

SCENE IX.

Le DIRECTEUR , le SOUS-DIRECTEUR , TRIBOUT.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Voilà Tribout , Monsieur , interrogez-le vous même ; vis-à-vis de moi il n'a voulu convenir de rien.

LE DIRECTEUR , *lui montrant un papier écrit,*

Savez-vous qui a écrit ce billet ?

TRIBOUT.

C'est moi , Monsieur , qui l'ai écrit.

LE DIRECTEUR ,

Et cette lettre , qui l'a écrite ?

TRIBOUT ,

Ce n'est pas moi.

LE DIRECTEUR.

Et qui donc ?

TRIBOUT.

Je l'ignore.

LE DIRECTEUR.

Mais c'est la même écriture , absolument la même.

TRIBOUT.

Je n'en puis convenir.

LE DIRECTEUR.

Je le crois , Monsieur , tous vilains cas sont niables ; mais je saurai bien vous contraindre à avouer que vous avez tenu différens propos injurieux & menaçans contre moi , & que vous avez traité d'injustice criante le motif qui m'a engagé à vous exclure du prochain concours.

TRIBOUT.

C'est vrai , Monsieur.

LE DIRECTEUR.

En ce cas la lettre que voilà , & qui a été écrite au Ministre , en plainte contre ma personne & mon administration , portant précisément sur le même grief , ne peut être que de vous ; il n'y a que vous ici capable d'une pareille action , je vous en tiens pour convaincu (*il sonne*) ; & je vais vous traiter en conséquence. (*Un valet paroit.*) Faites avertir la brigade de maréchaussée que j'ai sur le champ besoin de son ministère.

TRIBOUT.

Vous pouvez user de la force contre moi , je n'en serai pas pour cela plus convaincu d'avoir écrit cette lettre , & je protesterai toujours contre l'injustice & la violence que vous allez me faire. Je puis même vous assurer que lorsque l'Intendant de ma province en sera instruit , il ne le souffrira pas impunément.

LE DIRECTEUR.

Quoi , vous avez encore l'audace d'ajouter des menaces à l'injure que vous m'avez faite. Nous verrons si j'en aurai satisfaction.

LE SOUS-DIRECTEUR , *le tirant un peu à part.*

Ne précipitez rien , Monsieur , je vous en conjure ; on ne se repent jamais d'avoir usé de modération ; ce jeune homme n'est peut-être pas coupable , & vous allez le sacrifier à un premier mouvement de vengeance ; croyez-moi ,

suspendez-la pour être encore plus sûr du fait, sans quoi vous pouriez vous exposer à des désagrémens ou au moins à des regrets.

LE DIRECTEUR.

Non, Monsieur, je ne différerai pas un instant; mon soupçon est à présent converti en certitude par les circonstances que j'ai rapprochées. On ne peut, en pareil cas, faire un exemple ni trop prompt, ni trop sévère, & il vous sied même mal de combattre mes principes sur cela... Ah! voici la maréchaussée... Messieurs, saisissez-vous de ce jeune téméraire, & conduisez-le, à ma réquisition, dans la prison du *For-l'Evêque*.

(*Les cavaliers se mettent en devoir de lier les mains à Tribout.*)

TRIBOUT.

Messieurs, je suis innocent, & je proteste contre le traitement cruel & injuste que l'on requere de votre ministère contre moi.

Les CAVALIERS, *continuant à lui lier les bras.*

Bon, bon, vous aurez le loisir de dire tout cela quand vous ferez là bas.

TRIBOUT.

Monsieur le sous-directeur, j'invoquerai votre témoignage sur la manière dont on me traite sans l'avoir mérité.

LE DIRECTEUR.

Allez, allez, insolent... Qu'on le traîne en prison; & vous, Monsieur le sous-directeur, allez mettre le scellé sur ses effets.

(*Les cavaliers emmènent Tribout d'un côté, le sous-directeur sort de l'autre.*)

SCENE X.

Le DIRECTEUR *seul.*

Et moi je vais en rendre compte au Ministre & à l'Intendant de sa province; il ne me dédira pas, c'est M. de Calonne. Il faut aussi en prévenir un Commissaire, afin que le téméraire subisse encore aujourd'hui une interrogation sur les renseignements que je veux produire. Au reste, j'observe les formes, & dans tous les cas, je n'aurai rien à me reprocher;

un

un Ministre , ou même un chef de ses bureaux , ne feroit pas tant de façons pour se venger de quelqu'un qui auroit osé se regimber contre lui.

Fin du premier Acte.

A C T E I I .

(Dans la prison du For-l'Evêque.)

S C E N E P R E M I E R E .

Un GUICHETIER , MIRGON .

LE GUICHETIER *(traversant le théâtre.)*

Encore un coup vous ne lui parlerez pas ; quand je vous dis qu'il est au secret.

MIRGON *le suivant.*

Mais un moment ; je n'ai qu'un mot à lui dire. Je suis un de ses camarades.

LE GUICHETIER .

Qu'est-ce que ça me fait , à moi ? *(il s'en va.)*

S C E N E I I .

MIRGON , *seul.*

Le voilà parti... Cet homme est inexorable... Je ne verrai point Tribout... Hélas , que lui aurois-je dit ? mon cœur m'amenoit ici pour lui révéler une vérité qui lui rendroit sur le champ sa liberté... mais je perdois la mienne... N'importe... l'honneur , la conscience ne me permettent pas de laisser un camarade à la merci d'un chef vindicatif , pour une offense dont je suis l'auteur. Il s'ensuivra la perte de mon état... eh bien , il est plus juste que je perde le mien , que Tribout innocent le sien... En ne cessant pas d'être honnête , la pro-

vidence m'aidera.... Allons, je vais tout avouer au Directeur... il m'accablera de sa colere, de sa vengeance...! Dans quelle perplexité je me trouve!... Ah! seulement si ma digne mere ne devoit pas arriver, je ne balancerois pas... mais attirée par la seule espérance de voir son fils remporter des prix, elle le trouvera au contraire jetté dans une honteuse prison, disgracié, privé de son état, de ses espérances... Elle en pourroit mourir de chagrin... Cette idée m'accable... Mais non, ce n'est pas la prison, c'est le crime qui déshonore, & en me trouvant irréprochable du côté de l'honneur & de la probité, ma mere supportera sans doute avec courage cette infortune... Triomphez donc, sentimens généreux qu'elle m'a inspirés! & en me faisant voler au secours de mon camarade, soutenez la elle-même dans la crise de douleur que mon inexpérience va lui causer... ma mere est sensible; mais elle a le cœur noble, elle aime la justice, et en blâmant mon imprudence, elle approuvera le sacrifice que je vais faire pour l'expier, & soustraire mon camarade à la vengeance du directeur... Oui la vertu portera dans le cœur de ma mere de la résignation, de la consolation... Cela me rend courage... me voilà bien déterminé, & je vais de ce pas... (*à Lenchere & Vincent qui entrent à la fin de cette scène.*) Ah, ah! vous voilà, mes amis.

S C E N E I I I.

MIRGON, LENCHERE, VINCENT.

V I N C E N T.

Quoi, tu es déjà ici! nous t'avons cherché par tout l'hôtel pour t'emmener avec nous consoler ce pauvre Tribout.

M I R G O N.

C'est aussi le motif pour lequel je me suis rendu ici.

V I N C E N T.

Mais on ne vouloit pas nous laisser entrer. Un maussade guichetier disoit que nous devions revenir demain.

L E N C H E R E.

As-tu parlé à Tribout?

V I N C E N T.

Tu l'as vu cependant?

M I R G O N.

Non , mes amis , on ne peut encore le voir ni lui parler ; il est , dit-on , au secret.

V I N C E N T.

C'est une chose abominable.

L E N C H E R E.

Il faut espérer que cette affaire - là prendra une autre tournure.

M I R G O N *d'un air absorbé.*

Oh , je vous en réponds. (*Il s'avance vers un des côtés du Théâtre.*)

S C E N E I V.

Les précédens , le DIRECTEUR , un COMMISSAIRE.

L E D I R E C T E U R *au Commissaire.*

Vous pourrez , Monsieur , lui faire subir son interrogatoire sur tous les points que je vous ai déduits ; & vous aurez bientôt acquis la preuve qu'il est le vrai coupable.

L E C O M M I S S A I R E.

Je n'en doute aucunement.

L E D I R E C T E U R , *aux Elèves qu'il aperçoit sur le côté du Théâtre.*

Que faites-vous ici , Messieurs , & qui vous a permis d'y venir ?

V I N C E N T.

Touchés du malheur de notre camarade , nous avons désiré de le voir un instant , pour lui témoigner la part que nous y prenons , & M. le sous-directeur nous l'a permis.

L E D I R E C T E U R.

A la bonne heure : vous pourrez profiter de l'exemple de la punition de Tribout pour vous préserver de tomber en pareille faute.

L E S E L E V E S.

Qu'a-t il donc fait , ce brave garçon , le meilleur de nos camarades ?

L E D I R E C T E U R.

Il s'est rendu coupable de rébellion & d'un outrage envers

ma personne , en osant calomnier mes intentions & se plaindre directement au^e ministre de mes dispositions. C'est un crime de lèse école dont je veux tirer une vengeance éclatante.

V I N C E N T.

Je ne le croyois pas capable de calomnier personne.

L E N C H E R E.

Et qu'a-t-il donc demandé au ministre ?

L E D I R E C T E U R.

Que j'avois exclu plusieurs bons sujets du concours , dans la vue de favoriser mes protégés.

M I R G O N.

S'il n'a écrit que cela....

L E D I R E C T E U R.

N'est ce donc pas assez pour exciter l'indignation ?

V I N C E N T.

Et vous appelez cela de la calomnie ?

M I R G O N.

C'est tout au plus de la médisance.

L E D I R E C T E U R.

Oùez-vous aussi , Messieurs, douter de mes intentions , & interpréter mal des dispositions dont je ne vous dois pas de compte , & que vous devez dans tous les cas respecter.

M I R G O N.

Oui , si leur effet désastreux ne portoit pas immédiatement sur nous.

L E C O M M I S S A I R E.

Vous devez être cependant convaincus que M. le directeur n'a rien de plus à cœur que de faire régner l'ordre & la justice dans son administration.

M I R G O N à part.

Je n'y tiens plus.

L E D I R E C T E U R.

Consultez ces ingrats, ils vous diront que je suis leur tyran.

M I R G O N.

Oui, vous l'êtes , & vous en donnez la double preuve dans la conduite atroce que vous tenez envers Tribout.

L E C O M M I S S A I R E.

Jeune homme , vous vous oubliez.

M I R G O N.

Non , Monsieur ; je dis la vérité dans un moment où il est impossible de la dissimuler.

LE DIRECTEUR.

Avez vous bien l'audace de vouloir me manquer, lorsque je puis d'un mot vous accabler de toute mon autorité.

MIRGON.

On mérite de la perdre quand on en abuse; & vous ne pouvez m'empêcher de vous dire que vous êtes tyranniquement injuste envers Tribout, puisqu'il n'est rien moins que coupable d'avoir écrit cette lettre, qui vous tient tant à cœur, parce qu'elle dit la vérité.

VINCENT *à part.*

Voilà ce qui s'appelle parier.

LENCHERE *à part.*

L'orage va crever.

LE DIRECTEUR.

Vous en savez quelque chose; & qui l'a donc écrite?

MIRGON.

Ce n'est pas Tribout.

LE DIRECTEUR.

Eh qui donc?

MIRGON.

Moi....

LE DIRECTEUR.

Vous, malheureux!

MIRGON.

Oui, moi; qui ai tant de raisons de me plaindre de votre conduite hautaine & arbitraire, & sur-tout de l'exclusion odieuse que vous m'avez donnée au concours, tandis qu'un travail forcé durant toute l'année me promettoit des prix qui auroient accéléré mon établissement, & m'auroient assuré par-tout de l'estime & de la considération.

LE DIRECTEUR.

Eh bien, misérable, ce sera sur vous que tombera tout le poids de ma vengeance & de mon indignation. M. le Commissaire, je requiers votre ministère; saisissez-vous du coupable; vous avez entendu son aveu; déployez contre lui toutes les rigueurs qui sont en votre pouvoir.

LE COMMISSAIRE.

L'autre n'est donc plus coupable?

LE DIRECTEUR.

Eh non; vous le voyez bien.

LE COMMISSAIRE.

Ah ! je comprends... en ce cas je vais le faire élargir provisoirement , & de suite écrouer celui-ci à votre réquisition. (*à Mirgon.*) Suivez-moi ; de par le Roi. (*Mirgon le suit.*)

LE NCHERE.

Falloit-il ne retrouver un bon camarade que pour en perdre un autre ?

VINCENT à part.

Cela prend une mauvaise tournure.

LE DIRECTEUR.

Retirez-vous, Messieurs, vous n'avez plus rien à faire ici ; retournez à vos occupations. (*Ils sortent.*)

SCENE V.

LE DIRECTEUR, seul.

Mon second n'avoit pas tort de m'engager à suspendre ma vengeance sur ce pauvre Tribout... Qui diable aussi l'auroit cru innocent après les indices que j'avois contre lui... Très heureusement que les choses n'étoient pas encore plus avancées. Mais si je me suis trompé une fois, au moins pour celle-ci je suis bien sûr de mon fait. *Constitutum habemus reum...* Maintenant il faut que je donne un nouvel avis au ministre, & au Prince de Luxembourg, pour annoncer à ce dernier ce qui arrive à l'élève qui étoit à Alfort au compte de sa compagnie ; & comme il faut absolument qu'il soit renvoyé de l'école, il est juste qu'il rembourse tout ce qu'il a coûté depuis deux ans pour son entretien, sa pension, son instruction, &c. &c. c'est une affaire de cent louis au moins. Le drôle ne sera pas en état de les payer, & c'est là où je l'attends... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne sortira pas de prison qu'il n'ait remboursé jusqu'au dernier sol.

SCENE VI.

Le DIRECTEUR, Le SOUS-DIRECTEUR.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Ce que ces jeunes gens viennent de m'apprendre seroit-il

possible ? ils m'ont rencontré comme je venois ici , & m'ont dit que Mirgon s'étoit avoué l'auteur de la lettre anonyme , & qu'il étoit arrêté.

LE DIRECTEUR.

Rien n'est plus vrai , & j'ai sur le champ fait mettre Tribout en liberté. Vous aviez raison de vouloir le justifier ; mais pour Mirgon , il est réellement coupable , & j'en vais faire un exemple imposant.

LE SOUS-DIRECTEUR.

J'oserais cependant vous demander aussi de l'indulgence pour lui , non seulement parce qu'il avoit été jusques là un de nos meilleurs sujets , mais parce que sa mere & sa sœur viennent d'arriver de leur Province. Le principal objet de leur voyage étoit d'assister à la distribution générale des prix. Jugez du chagrin qu'elles vont avoir... Je les ai laissées auprès de mon épouse tandis que l'on cherchoit Mirgon dans l'hôtel. Puis-je leur porter quelque nouvelle satisfaisante de cet élève ? Elles seroient consternées en apprenant son arrêt ; & quelle seroit leur affliction , si vous ne me promettez pas de vous relâcher en faveur de son dévouement généreux , de ce à quoi vous vouliez condamner Tribout.

LE DIRECTEUR.

Non , Monsieur. Renvoyé de l'école , & payer jusqu'au dernier sol ce qu'il y a coûté ; en attendant garder prison ; c'est mon dernier mot.

LE SOUS-DIRECTEUR.

C'est une cruelle nouvelle à donner à ces dames ; mais je ne puis la leur laisser ignorer plus long-temps. (*Il sort.*)

SCENE VII.

Le DIRECTEUR , un GUICHETIER.

LE DIRECTEUR.

Puisque ces femmes sont à Paris , je vais de ce pas chez le Prince de Luxembourg , pour l'engager à ne faire aucune grâce au téméraire qui a osé manquer au respect aveugle qu'il me devoit.

LE GUICHETIER.

N'est-ce pas vous qui avez appelé ?

Non ; mais puisque tu es venu pour moi , tiens , voilà pour boire , & je t'en donnerai encore si tu fais attention à ce qui se passera ici à l'égard de cet élève d'Alfort que je viens d'y faire écrouer , afin que tu puisses m'en informer au besoin.
(*Il sort.*)

SCENE VIII.

LE GUICHETIER, *seul.*

Oh oui , je t'en réponds , je prendrai garde , je te rendrai compte... J'aurois belle affaire , ma foi , s'il me falloit faire attention à tout ce qui se dit & se fait ici...

SCENE IX.

Le GUICHETIER , Mad. MIRGON , Mlle MIRGON ,
GERARD.

GERARD.

Nous avons demandé un M. Mirgon , élève d'Alfort , qui est entré ici aujourd'hui.

LE GUICHETIER.

Vous n'avez qu'à attendre là , je ne fais pas quand vous pourrez lui parler.

Mlle MIRGON.

Ah , Maman , quelle horreur ce lieu inspire !

Mad. MIRGON.

Qui auroit pu croire , hélas ! que c'étoit ici que je trouverois mon fils.

LE GUICHETIER *s'en allant.*

Ne croyent-elles pas , celles-là , qu'une prison doit ressembler à une guinguette du Gros-caillon ?

GERARD.

Ma chere cousine , je suis bien touché de ce contre-tems terrible ; mais j'espère qu'il n'aura pas de suites , & que la vengeance du directeur se bornera à quelques jours de prison , par forme de discipline.

Mad.

Mad. M I R G O N.

Vous n'avez donc pas fait attention à ce que nous disoit tout-à l'heure le sous chef.

G E R A R D.

Pardonnez-moi ; mais je me flatte que ce gaillard homme ne parloit que d'après ses craintes.

Mlle M I R G O N.

Point du tout, il répétoit ce qu'il avoit entendu de la bouche même du Directeur, lequel a juré de ne laisser élargir mon frere qu'après qu'il auroit remboursé toute sa dépense à l'école, par conséquent il veut lui faire perdre son état.

Mad. M I R G O N.

Si j'avois pu prévoir un tel malheur, j'aurois du moins fait des dispositions pour me procurer de l'argent ; j'aurois pu vendre quelque partie de bien ; mais où trouverai-je maintenant deux ou trois mille francs ? Ici cela m'est impossible ; & mon fils périra de misère en prison, avant que, de retour chez moi, j'aie pu y rassembler cette somme & l'envoyer ici.

Mlle M I R G O N.

Quel abyme de maux & de chagrins !

G E R A R D.

Si j'avois des fonds, ma chere cousine, ils seroient à vos ordres ; mais depuis que les parlemens se mêlent des affaires d'état, la justice va si mal au palais, que les gens de robe n'y font plus que végéter.

Mlle M I R G O N.

Mon frere ne paroît pas, & cet homme ne nous en rapporte aucune nouvelle.

Mad. M I R G O N.

Je fais ici comme sur des épines.

G E R A R D.

Un peu de patience, Mesdames, j'entends venir quelqu'un.. C'est peut-être... oui, justement, c'est notre homme. Eh bien nous amenez-vous Mirgon ?

L E G U I C H E T I E R.

Non, ça ne se peut pas encore, il ne sortira du secret qu'après son jugement.

Mad. M I R G O N.

Son jugement !

Mlle M I R G O N.

Cela me fait frissonner.

G E R A R D.

Il veut dire après son interrogatoire.

L E G U I C H E T I E R.

Déroatoire ou jugement, c'est tout un.

Mad. M I R G O N.

Quoi qu'il en soit, c'est bien long.

L E G U I C H E T I E R.

Dame, c'est que les choses se font en règle ici, au moins.

Mlle M I R G O N.

Hélas, que deviendrons-nous pendant la durée de ces terribles formalités ?

L E G U I C H E T I E R.

Pardy, si vous ne voulez pas attendre ici, allez faire un tour sur le quai, vous repasserez. (*Il s'en va.*)

Mlle M I R G O N.

La vue & les propos de cet homme me révoltent.

Mad. M I R G O N.

C'est un supplice que d'être ici... O mon fils, le sentiment louable de candeur qui t'a porté à t'avouer l'auteur de cette lettre, te coûtera bien cher ; dans quelle affaire sommes nous embarqués ?...

G E R A R D.

Avec de la protection & de l'argent nous en sortirons.

Mad. M I R G O N.

Encore si nous avions trouvé S. Leu chez lui, il nous auroit été d'un grand secours en cette circonstance.

G E R A R D.

Cela est vrai ; il est obligeant, actif, intelligent, & au moyen des amis qu'il a dans ce pays-ci, il auroit bien pu nous rendre service. Mais il étoit introuvable, & la manière dont son hôteesse nous a parlé, me laisse de véritables inquiétudes sur son compte.

Mlle M I R G O N.

Eh, que pourroit-il lui être arrivé ?

Mad. M I R G O N.

A un homme sage, qui connoît si bien son Paris ?

G E R A R D.

Je ne fais ; mais j'augure mal de ces deux especes de Mes-

seurs qui l'ont attendu si longtems ce matin chez lui , & qui à son retour d'Alfort l'ont emmené dans une voiture. Je crains que ce ne soit deux émissaires de l'aristocratie ministérielle , qui l'aurent enlevé pour le fourrer à la bastille , ou dans quelque autre prison.

Mlle M I R G O N.

Qu'est-ce qui vous fait conjecturer cela ?

G E R A R D.

C'est qu'il s'y attendoit en quelque sorte d'après les menaces qui lui ont été faites , le genre & le caractère de ses ennemis.

Mad. M I R G O N.

J'en serois bien affligé pour lui & pour ses parens qui sont nos meilleurs amis , pour son épouse surtout , dont la santé est dans le plus déplorable état.

Mlle M I R G O N.

Mais puisque vous soupçonnez qu'il pourroit avoir été conduit dans quelque prison , ne seroit ce peut être pas dans celle-ci ?

G E R A R D.

En effet, Mesdames, cela seroit possible , & je veux m'en informer. (*au guichetier qui repasse.*) Dites donc, mon ami, n'y auroit-il pas aussi ici un Officier ?

L E G U I C H E T I E R.

Oui... il y en a ben une douzaine.

G E R A R D.

Mais un qui a peu de cheveux , & qui est assez marqué de petite vérole , portant l'uniforme de la cavalerie.

L E G U I C H E T I E R.

Comment l'appellez-vous ?

Mlle M I R G O N.

S. Leu.

L E G U I C H E T I E R.

S. Luc ? je ne connois pas ça.

Mad. M I R G O N.

C'est le comble du malheur d'être privé d'un ami aussi essentiel.

G E R A R D.

Le brave garçon m'a toujours dit que son mémoire sur la

maréchauffée (*) lui coûteroit peut être son état & sa liberté.

Mad. M I R G O N.

Pourquoi donc le donnoit-il ?

G E R A R D.

C'est alors qu'il l'avoit donné qu'il me disoit cela. Son travail étoit utile, nécessaire même dans le moment où l'on s'occupoit d'une nouvelle ordonnance. Le ministre le lui avoit demandé sous le sceau de la confiance. Y avoit-il lieu de prévoir que ce ministre en abuseroit odieusement ? Ce travail dévoiloit, il est vrai, bien des abus & des imperfections, mais il en ménageoit les auteurs, & tout en disant des vérités il ne compromettoit personne... Peut on d'ailleurs empêcher un Clermontois d'en dire, & de montrer du zèle, quand même ce seroit à ses dépens !

Mad. M I R G O N.

Hélas ! mon fils a fait la même faute.

L E G U I C H E T I E R *repassant.*

A si'heure j'ai vot-homme. Diable aussi je ne savois pas son nom, moi, ça ne fait que d'arriver.

G E R A R D.

Mon garçon, ne pourrions nous pas aussi lui parler.

L E G U I C H E T I E R.

Qu'en fais-je, moi ? faut voir. (*Il s'en va.*)

G E R A R D.

Mon pressentiment ne m'a pas trompé.

Mlle M I R G O N.

Hélas, non, vous n'avez que trop bien jugé !

Mad. M I R G O N.

Ce fera au moins une douceur de pouvoir nous entre-consoler dans cet horrible lieu.

(*Les trois Acteurs s'avancent sur le devant du théâtre.*)

(*) C'est le même Ouvrage qui a été imprimé en 1778, sous le titre
à' *Essais historiques & critiques sur la maréchauffée.*

SCENE X.

Ler précédens, S. LEU, en *surtout & bonnet de discipline.*

S. LEU.

Quelqu'un m'a demandé ici. (*Il s'avance.*) Ah! mon cher Gerard, c'est vous;... Et vous aussi, Mesdames... qui a pu vous attirer dans ce séjour d'horreur?

Mad. MIRGON.

Nous vous le dirons, mon cher S. Leu.

GERARD.

C'est la fatalité du sort, mon camarade, qui, je crois, nous réunit dans ce funeste lieu.

S. LEU.

Je ne vous croyois pas, Mesdames, je vous l'avoue, si près de Paris, quand j'ai ce matin annoncé votre prochaine arrivée à Mirgon. Vous le trouverez bien affecté de chagrin, & ce n'est pas sans raison, car il est exclu du concours général de son école, dont il espéroit vous rendre le spectacle plus intéressant, en remportant plusieurs prix sous vos yeux.

Mad. MIRGON.

Par quelle raison s'en trouve-t-il exclu? C'est pour moi le sujet de bien des amertumes.

S. LEU.

Par une intrigue du directeur; pour que les prix tombent plus sûrement entre les mains de ceux à qui il les a destinés.

Mlle MIRGON.

Cela crie vengeance.

Mad. MIRGON.

Mais, vous, mon cher compatriote, par quel enchaînement de malheurs vous trouvez vous aussi dans cette affreuse prison?

S. LEU.

C'est sous le prétexte d'une somme que je devois encore sur la finance de ma charge, mais en effet pour m'accabler & m'ôter par là la possibilité de réclamer, contre l'injustice que l'on m'a faite en me privant de cette même charge, sans motifs & sans formalités.

Mlle MIRGON.

Le fatal cordon ne s'envoie pas en Asie d'une manière plus arbitraire!

Mad. M I R G O N.

Gérard prétend que votre disgrâce a été occasionnée par un mémoire que vous avez donné aux bureaux pour les diriger dans la nouvelle constitution que l'on se proposoit d'adapter à la maréchaussée.

S. L E U.

Non, je ne l'ai point donné aux bureaux déjà prévenus par les intrigues d'un de mes concurrens, & dirigés par un chef qui s'étoit montré injuste & passionné contre moi ; mais je l'avois confié au ministre lui-même, sous la promesse qu'il m'avoit faite de s'en faire rendre compte par une personne aussi éclairée qu'impartiale.

Mad. M I R G O N.

Le ministre n'a donc pas tenu la condition convenue ?

S. L E U.

Hélas, non ! il a livré mon travail & ma correspondance au seul homme que j'avois refusé, à ce même chef de bureau qui avoit juré ma perte...

G E R A R D.

Et qui n'a pas laissé échapper l'occasion ou le prétexte de la consommer.

Mlle M I R G O N.

Quoi c'est pour cela que l'on ravit votre état, votre fortune & votre liberté, le repos & le bonheur de votre famille ?

S. L E U.

Oui, Mesdames ; car je défie mes plus cruels ennemis de pouvoir contester le moindre manquement à mes devoirs.

Mad. M I R G O N.

Quelle indignité !

G E R A R D.

O despotisme odieux, détestable aristocratie des bureaux, disposez-vous toujours impunément du sort des citoyens qui se consacrent au service de la Patrie !

S. L E U.

Eh mais, Madame, ce qui arrive à votre cher fils à l'école vétérinaire n'est gueres moins tyrannique. Parce qu'on est assuré qu'il remportera des prix, on l'écarte du concours. N'est-ce pas aussi un abus d'autorité, une de ces vexations subalternes, dont on gémit depuis long tems ; mais dont la mesure comblée ne tardera peut être pas à exciter l'indignation générale de tous les honnêtes gens.

Mad. M I R G O N.

Le foible a toujours tort , & il eût été moins funeste à mon fils de supporter cette injustice que de s'en plaindre.

S. L E U.

C'étoit mon avis : mais j'espère que sa lettre au ministre n'aura point de suites fâcheuses pour lui.

G E R A R D.

Elles ont été les plus fâcheuses.

S. L E U.

Comment , déjà ?

Mad. M I R G O N.

Cette plainte a été renvoyée au directeur.

S. L E U.

Hélas ! je l'avois prévu.

Mlle M I R G O N.

Et mon frere a fait la sottise d'avouer qu'il en étoit l'auteur.

Mad. M I R G O N.

Pouvoit il s'en dispenser quand un de ses camarades alloit être victime de la vengeance du directeur ?

S. L E U.

Non ; si cela est ainsi ; l'honneur & la conscience ne lui permettoient pas d'en cacher l'auteur ; mais je me flatte que le directeur aura sçu apprécier la probité & la générosité d'un tel aveu , & que l'indulgence aura succédé à la colere.

Mad. M I R G O N.

Ah ! plutôt au Ciel !

G E R A R D.

Point du tout ; le directeur l'a fait arrêter au moment même de son aveu , qui s'est fait dans la chambre où nous sommes , & présentement l'infortuné est en présence du Commissaire qui doit décider de son sort.

S. L E U.

Que m'apprenez-vous-là ! O Dieux , quel abus d'autorité ! Je ne m'étonne plus de vous voir tous ici... En six heures de tems quelle révolution pour lui & pour moi !... Que n'ai-je au moins la liberté d'aller, d'agir ; j'ai un parent qui est fort lié avec le jeune Prince de Luxembourg ; moi même , j'ai l'honneur d'être connu de lui , & j'ai là une lettre que je me proposois de lui envoyer pour lui faire part de ce qui m'arrive ; je serois tenté d'y ajouter l'aventure de Mirgon. Ah ! plutôt que ne puis-je sortir ! je serois peut-être prendre une tournure

plus favorable à cette affaire... mais je ne suis pas plus libre que ce cher camarade, & je ne puis que le plaindre.

Mad. M I R G O N.

Je suis la plus à plaindre; c'est sur moi que réjaillissent tous les coups... Le voilà l'infortuné !...

S C E N E X I.

Les précédens, M I R G O N. (*Il s'avance d'un air triste & rêveur.*)

G E R A R D.

Avance mon cousin, voilà ta mere & ta sœur qui viennent te voir;... elles savent déjà ton aventure malheureuse... nous apportés tu quelque sujet de consolation?

M I R G O N *sortant par degré de son air absorbé.*

Bonjour, Gérard. (*il lui donne la main, & levant les yeux aperçoit sa mere.*) Ah, ma digne mere! ô ma bonne sœur, que je suis touché de vous revoir!... J'espérois paroître autrement devant vous...

Mad. M I R G O N.

Le plaisir que j'avois de te revoir, mon enfant, est empoisonné par bien des chagrins.

Mlle M I R G O N.

Bonjour, mon frere. (*Elle l'embrasse*) Je ne m'attendois guere à trouver Paris si triste.

M I R G O N.

J'en suis bien peiné pour vous; (*jettant les yeux de l'autre côté, il aperçoit S. Leu.*) & vous aussi, M. de S. Leu, vous daignez me visiter dans ma captivité!

S. L E U.

Ne voyez-vous pas, mon ami, que je la partage; je suis aussi prisonnier.

M I R G O N.

Comment cela, & depuis quand?

S. L E U.

Je vous le dirai, mon cher camarade, ce qui nous intéresse davantage à présent est d'apprendre le résultat de la compuration que vous venez de faire.

G E R A R D.

G E R A R D.

Parlez-nous sans déguisement.

M I R G O N.

Que vous dirai-je ? mes accusateurs sont mes juges , & mes juges sont mes supérieurs. Ce Commissaire qui vient de figurer ici , n'a agi & parlé que par l'inspiration du directeur.

S. L E U.

Et qu'a-t-il prononcé ?

M I R G O N.

Que j'étois renvoyé de l'école vétérinaire , condamné à restituer à la compagnie de Luxembourg , tout ce qu'elle a payé pour moi ; & qu'en attendant je garderois prison.

Mad. M I R G O N.

Vous l'entendez ; le voilà sans état , & moi dans la nécessité de trouver au moins cent louis.

S. L E U.

C'est abominable. Comment, parce que le directeur imagine qu'il peut être impunément injuste & tyran dans son enclos ; sa victime n'osera s'en plaindre sans commettre un crime ; & ce prétendu crime , puni par son renvoi de l'école , offrira au directeur despote une double occasion d'assouvir sa vengeance , en exigeant la restitution de tout ce que cet élève aura coûté ! on ne peut pas supporter cela.

G E R A R D.

A qui s'adresser pour avoir justice ? C'est le ministre même du département qui a renvoyé la plainte , pour que le plaignant fût sacrifié..

Mlle M I R G O N.

Il faut faire un placet au Roi : j'irai le lui présenter moi-même. Le Roi est bon , il daignera avoir égard à mes larmes..

Mad. M I R G O N.

Ce n'est plus le tems , ma fille , où les rois de France donnoient de telles audiences à leurs sujets , & daignoient écouter leurs doléances. Les courtisans s'en sont emparés exclusivement ; & les placets qu'on leur présente , retournent toujours aux ministres , ou plutôt aux commis des ministres.

G E R A R D.

Même sans avoir été lus... on s' imagine en Province que les Rois n'ont rien de mieux à faire que d'écouter les complaintes des malheureux...

E

Mlle M I R G O N.

Je croyois au moins qu'il n'étoit pas si difficile d'arriver jusqu'aux pieds du trône...

S. L E U.

Il en entouré de gardes nobles qui en défendent l'accès à tous autres qu'aux grands qui prétendent en occuper seuls les degrés. Nous verrons peut-être revivre un jour ces antiques & louables usages qui procuroient à la nation le bonheur de voir souvent le prince au milieu de ses fideles sujets ; les François d'aujourd'hui ont à peine la liberté de l'apercevoir.

G E R A R D.

Il seroit en effet tems que les choses changeassent à cet égard, & à bien d'autres.

S. L E U.

Piût au Ciel ; car si l'influence des grands , des parlemens , des financiers , des intendans & des commis , alloit encore en augmentant pendant un demi-siècle , ils finiroient par s'emparer du pouvoir suprême & de tous les revenus de l'Etat.

G E R A R D.

Une heureuse révolution est en effet fort à desirer ; mais en attendant , mon avis est qu'il faut s'exécuter , & tâcher de trouver le plutôt possible les fonds pour payer.

S. L E U.

Le mien est qu'il faut aller solliciter l'indulgence...

M I R G O N.

... De qui ? du directeur , du ministre , ou de son premier commis ?

S. L E U.

Non : ce sont des gens dont il ne faut rien attendre ; mais celle du prince de Luxembourg. C'est un seigneur bienfaisant qui se relâchera peut-être d'une prétention qui n'est probablement formée que par le détaillier de sa compagnie , ou bien à la suggestion du directeur de l'école. Mieux informé par vous , Mesdames , il pourra vous dispenser d'un remboursement qui dérangerait considérablement votre fortune.

Mlle M I R G O N.

Oui , Maman , il faudroit au moins en faire l'essai.

Mad. M I R G O N.

J'augurerois assez bien de cette démarche si les circonstances vous permettoient (à S. Leu) de nous accompagner , mais...

S. L E U.

Gerard vous donnera la main, & je vais ajouter quelques mots à ma lettre au Prince qui le disposeront peut-être à appuyer favorablement vos sollicitations auprès du Prince son oncle, au commandement duquel il est adjoint pour la compagnie des gardes. Ce jeune prince est en général si obligeant (*il se met en devoir d'écrire*) & surtout pour les Dames... (*il écrit.*)

Mad. M I R G O N.

Aurai-je assez de courage pour oser...

G E R A R D.

...Rassurez-vous, ma chère cousine; il n'y a rien dans toute cette affaire-là dont vous ayez à rougir. Elle ne peut au contraire que faire honneur à votre fils aux yeux de tout homme juste & délicat.

S. L E U.

Gerard a raison, Madame... voici la lettre: ne perdez pas un moment à vous rendre chez le Prince. Son hôtel n'est pas éloigné d'ici. Je voudrais vous en donner une autre pour le comte de Waldner, il est si respectable & si obligeant... qui m'accorde aussi ses bontés: mais cela vous retarderoit trop; nous pourrions toujours réclamer sa protection.

Mad. M I R G O N.

Eh bien, je cède donc à vos conseils, & vais tâcher d'en suivre l'exécution... Au plaisir de vous revoir, Monsieur; adieu mon fils.

Mlle M I R G O N.

Nous vous rejoindrons le plutôt possible.

G E R A R D.

Jusqu'au revoir, mes amis.

(*Ils sortent tous trois.*)

S C E N E X I I.

S. L E U, M I R G O N, le G U I C H E T I E R.

L E G U I C H E T I E R à *Mirgon.*

On vous demande là-bas.

M I R G O N.

Où, là-bas?

E 2

Au greffe apparemment.

MIRGON.

Je vais descendre.

S. LEU.

Allez voir ce qu'on vous veut. Je vais aussi me retirer un instant, mais je reviendrai ici lorsque vos dames pourront y être de retour.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

MIRGON, *seul*.

Ma mere ne revient pas... n'aura-t-elle pas trouvé les princes ? Cela seroit bien fâcheux... mais j'ai tort : puisqu'elle reste longtems, c'est une preuve qu'elle a pu leur parler.

SCENE II.

S. LEU, MIRGON.

S. LEU.

Eh bien, point de nouvelles encore de nos dames ?

MIRGON.

Non : je les attends avec impatience, & la perplexité cruelle où je me trouve ajoute encore au poids des chagrins qui m'accablent.

S. LEU.

Je vous l'avois prédit, mon cher camarade.

MIRGON.

Pouvois-je présumer une trahison si noire... si gratuite... si déplacée... un ministre livrer une lettre qui ne lui étoit écrite que pour empêcher une surprise à sa religion !

S. LEU.

Le ministre ne sait peut-être pas un mot de tout cela. Igno-

rez-vous qu'excepté les cas où leur manie, leurs intérêts ou leur gloriole le requierent les ministres ne font plus rien par eux mêmes, pas même lire les lettres & les mémoires qui leur sont adressés. C'est un commis dans chaque département qui pense & qui répond pour eux. Et ces commis ne voyent & ne décident à leur tour que d'après leurs préjugés, leur routine & l'inspiration des inspecteurs, commandans & chefs des corps, ou des divers établissemens.

M I R G O N.

C'est une autorité souvent bien abusive que celle de tous ces chefs qui sont sûrs de n'avoir jamais tort. Que d'injustices, de passe-droits, de vexations, de désordres il en résulte ! mais à propos de cela, dites-moi donc par quelle aventure, vous mon cher compatriote, qui êtes si au courant de toutes ces intrigues de bureaux, vous trouvez-vous aussi mal mené que moi.

S. L E U.

C'est aussi, j'en conviens, par une perfidie de ministre, mais comme je n'ai cédé qu'à son invitation & à ses promesses, je n'ai pas d'imprudence, mais seulement trop de confiance à me reprocher ; & si l'on me tendoit encore cent fois le même piège, on me trouveroit toujours prêt à y tomber, parce que je ne pourrai jamais me résoudre à croire qu'un ministre puisse vouloir se montrer ingrat, fourbe & méchant pour le seul plaisir de l'être.

M I R G O N.

Puissions-nous vous & moi n'en plus rencontrer de tels, & recouvrer bientôt notre liberté ; je fais l'usage que je ferois de la mienne.

S. L E U.

En quelque lieu que vous alliez, mon cher compatriote, quelque état que vous embrassiez, vous éprouverez de l'envie, des prétentions, des injustices.

M I R G O N.

Au moins j'éviterai l'influence des bureaux, car je veux aller si loin, si loin qu'il n'y soit plus question ni de directeur, ni de commis.

S. L E U.

Dussiez-vous aller au bout du monde, l'aristocratie des bureaux ministériels vous y poursuivra.

Osons espérer qu'elle trouvera un jour un frein dans l'énergie de la nation.... Voici enfin ma mere & ma sœur.

SCENE III.

Les précédens , Mad. MIRGON , Mlle MIRGON ,
GERARD.

S. LEU.

A leur air triste , j'augure mal du succès de la démarche.

MIRGON.

Eh bien , ma mere , avez-vous trouvé le Prince ? avez-vous pu le fléchir ?

Mad. MIRGON.

Hélas ! non , mon fils , j'en suis bien affligée ; il ne nous reste aucun espoir de ce côté là.

MIRGON.

Quoi , le Prince a été inexorable !

Mad. MIRGON.

Il a bien montré des sentimens de bonté & même d'attendrissement sur notre situation , mais il s'est excusé sur les circonstances qui ne lui permettoient pas de pouvoir rien prendre sur lui dans cette affaire.

S. LEU.

Et n'avez-vous pas vu le jeune Prince ?

GERARD.

Nous nous sommes d'abord présentés chez lui.

Mad. MIRGON.

Il nous a reçues avec bonté , & après avoir lu votre lettre avec attention , il nous a témoigné qu'il prenoit beaucoup d'intérêt à notre affaire & à la vôtre ; il nous a ensuite accompagné chez le Prince son oncle , à qui il a bien parlé en notre faveur.

Mlle MIRGON..

Ce jeune Seigneur est bien aimable ; il vouloit absolument que des femmes ne fussent pas renvoyées sans avoir obtenu ce qu'elles demandoient.

Mais le vieux Prince a prétendu que le devoir & l'équité ne lui permettoient pas de faire don d'une somme consacrée au bien du service de sa compagnie pour lui procurer un artiste vétérinaire; qu'au défaut de celui qui alloit lui manquer, il en falloit faire former un autre, à l'entretien duquel serviroient ces mêmes fonds dont le directeur exige la restitution.

S. L E U.

Il n'y a malheureusement rien à repliquer à cela.

Mlle M I R G O N.

Cela est vrai, Monsieur, mais le jeune Prince nous a cependant dit, en nous quittant, qu'il ne s'en tiendrait pas là, & qu'il alloit faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour nous obliger, & vous aussi; il est même parti en même tems que nous, pour aller, a-t-il dit, s'occuper de nos intérêts.

Mad. M I R G O N.

Mais quelle apparence qu'il parvienne à vaincre le refus motivé de son oncle. Hélas! votre frere restera sacrifié.

Mlle M I R G O N.

Ah! si le sort de mon frere avoit dépendu plus particulièrement du jeune Prince, je suis bien sûre qu'il l'auroit dès l'instant adouci, car il ne demandoit pas mieux que de nous aider.

S C E N E I V.

Les précédens, le Prince DE LUXEMBOURG, (*qui est entré dès la fin de la scène précédente, mais qui s'est tenu en arrière.*)

L E P R I N C E.

Oui, charmante Demoiselle, il vous aidera.

Mlle M I R G O N.

O ciel, maman, le Prince!

L E P R I N C E.

Cessez, Madame, de vous affliger; j'espère mettre fin à vos peines. L'intérêt que m'inspiroit une famille estimable

& malheureuse m'a engagé à aller vérifier par moi-même tout ce qui étoit relatif à l'affaire & à la détention de Mirgon. J'ai trouvé le tout conforme à votre exposé, & je me suis empressé de venir vous faire part de l'espérance que j'ai actuellement de pouvoir fléchir mon oncle.

Mlle M I R G O N.

Nous vous en aurons, Monseigneur, la plus grande obligation.

Mad. M I R G O N.

Je vous supplie, mon Prince, de ne pas douter de toute notre reconnoissance.

LE PRINCE, *après avoir fait une inclination aux Dames, passe du côté de S. Leu, lui donne la main.*

Et quant à vous, mon cher S. Leu, je vous remercie de l'occasion que vous me procurez, de pouvoir vous être bon à quelque chose : j'ai pris aussi des informations sur votre aventure, & j'ai appris à quelle espece d'homme vous aviez affaire. Votre travail étoit fait pour vous procurer l'estime & les graces de la cour, mais dès là qu'il ne quadroit pas aux vues & aux intérêts du chef de bureau, ou plutôt à ceux des intrigans qui avoient sù le captiver, il étoit tout simple qu'ils trouvassent plus commode de vous sacrifier ; c'est un moyen usité par ces gens-là, & qui leur réussit presque toujours, grace à l'inertie des Ministres, mais il ne sera peut-être pas impossible de vous placer bientôt ailleurs ; j'en ai conféré avec le comte de Waldner dont vous connoissez l'amitié pour vous, & nous nous tiendrons à l'affût de ce qui pourra vous convenir. S'il se présente par exemple un emploi avantageux au service étranger, l'accepteriez-vous ?

S. L E U.

Avec beaucoup de reconnoissance, pourvu que j'en puisse obtenir l'agrément du Roi, & ma réhabilitation dans des termes qui ne laissent pas subsister le moindre nuage sur mon honneur ; mais avant tout, il faudroit que je pusse trouver le moyen de sortir d'ici.

Mad. M I R G O N.

Où ce galant homme trouvera-t-il hélas ! la somme pour laquelle il est arrêté, & qui pourra le dédommager de la surfinance qu'il a payée en obtenant sa charge ?

L E P R I N C E.

Soyez tranquille, tout cela pourra s'arranger. Adieu, mon camarade.

(4^I)

camarade. Adieu , Mesdames , en vous quittant je ne perdrai point de vue vos intérêts. (*Il sort.*)

S C E N E V.

MIRGON , Mad. MIRGON , Mlle MIRGON , S. LEU ,
GERARD.

Mad. M I R G O N .

Voilà un excellent Prince.

S. L E U .

Il n'est pas d'homme plus généreux & plus obligeant que lui.

G E R A R D .

Si tous les grands pensoient & agissoient comme celui-là , on se croiroit revenu à l'âge d'or.

Mlle M I R G O N .

Avois-je tort de vous dire qu'il étoit bien aimable ?

S. L E U .

Combien de Princes & de Rois dont le naturel est excellent , & à qui il ne manque que l'éloignement des flatteurs & quelques circonstances critiques pour leur faire manifester des sentimens & des vertus qui les fassent adorer de leurs sujets.

S C E N E V I.

Les précédens , le GUICHETIER , les trois Eleves d'Alfort.

L E G U I C H E T I E R .

Tenez , voilà une fourmilliere de jeunes gaillards qui vous demandent.

V I N C E N T .

Ah , le voilà : mon cher Mirgon. (*Il l'embrasse.*)

L E N C H E R E l'embrasse aussi.

De tout mon cœur , notre ami ; nous prenons tous bien de la part à ton malheur .. C'est ta sœur qui est là ? elle est charmante... (*Il la salue.*)

F

Tous nos camarades seroient venus te voir si on leur avoit permis de sortir.

M I R G O N.

Je leur en ai la même obligation.

TRIBOUT *lui serrant la main.*

Quelle tournure prend ton affaire ?

M I R G O N.

Pas trop bonne , mes camarades ; je n'en fais pas moins sensible à vos marques d'amitié. Ce qui m'afflige le plus après le désagrément (à Tribout) que tu as essuyé par rapport à moi , & que je te prie de me pardonner , c'est d'être forcé de vous quitter.

L E N C H E R E.

Nous quitter ! est-il possible ?

M I R G O N.

Hélas oui , & en outre , de voir ma digne mère obligée de rembourser toute ma dépense à l'école d'Alfort.

Mad. M I R G O N.

C'est le comble du malheur.

V I N C E N T.

Si c'est là ton jugement , le Directeur peut s'attendre que tous les Eleves vont se révolter.

Mlle M I R G O N.

O ciel , se révolter... Cela seroit bien dangereux.

S. L E U.

Gardez vous en bien , Messieurs , il vaut mieux interpréter favorablement les dispositions des chefs auxquels nous sommes subordonnés , sur-tout quand elles n'ont rien qui porte sur nous personnellement.

T R I B O U T.

Mais si vous saviez l'injustice qu'on a faite à lui & à moi ! on nous exclut sans raison du concours : il s'en plaint , cela étoit naturel ; cependant le Directeur regarde cela comme un crime , & moi , quoiqu'innocent , je me trouve accusé , arrêté , & prêt d'être condamné... Il falloit voir avec quelle franchise & quelle générosité ce brave garçon s'est avoué le seul coupable.

S. L E U.

Je le fais , Monsieur , & Mirgon n'a fait que ce qu'il devoit en disculpant un innocent. Laissons au Prince , au compte

duquel il étoit à Alfort, à apprécier sa conduite; il lui sera peut être plus favorable que votre Directeur.

Mlle M I R G O N.

Il faut l'espérer.

M I R G O N.

Oui, mes amis, ma mere & ma sœur ont été implorer l'indulgence du Prince de Luxembourg, & la protection de son neveu. L'oncle a paru inexorable, mais il se pourroit encore que la bienveillance du jeune Prince trouvât des moyens de le fléchir.

V I N C E N T.

Il étoit tout-à-l'heure chez le Directeur.

L E N C H E R E.

C'est peut-être par rapport à ton affaire.

M I R G O N.

Oui, & il a daigné repasser ici pour nous en prévenir.

G E R A R D.

Le Prince pourra peut-être obtenir de son oncle qu'il te dispense de rembourser les frais de l'école, mais je doute qu'il veuille forcer la main au Directeur pour t'y garder plus longtemps.

L E S É L E V E S.

Eh bien, nous la lui forcerons, nous.

V I N C E N T.

Etre injuste & tyrannique envers notre camarade, c'est l'être envers nous.

T R I B O U T.

D'ailleurs, si le Prince ne consentoit pas à te faire remise de la somme dont le Directeur exige la restitution, nous nous cotiserions pour la faire entre nous.

Mad. M I R G O N.

Je sens, Messieurs, tout le prix de votre dévouement, mais mon fils & moi n'y consentirions jamais. Modérez, ô jeunes gens trop ardens & trop généreux, modérez, je vous en conjure, ces saillies de votre zèle pour un camarade; que l'exemple de Mirgon vous retienne dans les règles d'une subordination nécessaire, & que la vue de ma situation vous inspire assez de prudence pour craindre de troubler le repos de vos parens par une insurrection toujours coupable, & par des dépenses étrangères à vos besoins.

Mlle M I R G O N.

C'est vrai, ces jeunes gens là ont le cœur trop bon.

L E N C H E R E.

Eh bien, Mademoiselle, si vous nous approuvez, engagez donc Madame votre mere à nous permettre d'effectuer notre résolution.

M I R G O N.

Non, mes amis; je suis pénétré de votre procédé, mais nous ne souffrirons pas le moindre sacrifice de votre part. Ma mere est toute résignée à vendre quelque portion de son bien pour me tirer d'ici, & puisqu'il faut que je vous quitte, je reprendrai mon premier état, & j'irai chercher fortune au loin.

LE GUICHETIER *qui est entré quelques instans auparavant.*

(*Apart.*) En v'la un qui fait ben des façons pour laisser payer pour lui; je n'en ferois pas tant, moi: ... Jeunesse ne fait ce que c'est que de vivre, ici s'entend...

S. L E U.

Avec du travail & de la conduite on peut réussir par-tout.

Mad. M I R G O N.

Voici un de ces Messieurs d'Alfort.

Mlle M I R G O N.

Pourvu qu'il ne nous apporte pas encore quelques mauvaises nouvelles.

S C E N E V I I.

Les précédens, LE SOUS-DIRECTEUR.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Non, Mesdames, rassurez-vous; je fus toujours un des amis de Mirgon.

L E S É L E V E S.

Ah, c'est Monsieur le sous Directeur!

L E N C H E R E.

Il partage sûrement notre peine.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Oui, mes amis, & je viens l'adoucir.

Mlle M I R G O N.

Il a l'air d'un bien galant homme.

M I R G O N.

Ah, mon cher sous-Directeur, il n'y a pas, je crois, de remède.

Mad. M I R G O N.

Nous avons tout tenté, mais sans succès.

Mlle M I R G O N.

Pourtant le jeune Prince nous a encore laissé quelque espoir.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Mesdames, Messieurs, un peu de patience, j'ai quelque chose à vous communiquer.

S. L E U.

De la part, peut-être, de ce méchant Directeur?

LE SOUS-DIRECTEUR.

Oui, Monsieur.

Mlle M I R G O N.

Oh ! nous ne voulons rien savoir de ce despote là.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Mais c'est pour l'élargissement de Mirgon.

Mad. & Mlle M I R G O N , ensemble.

O ciel, feroit-il possible !

G E R A R D.

Oui, sans doute, en payant la somme.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Elle est payée, Monsieur, & voici, en outre, un billet de caisse de 400 livres, (à Mirgon) qui vous revient.

M I R G O N.

A moi, 400 livres, Monsieur le sous-Directeur ! de quelle part ?

Mlle M I R G O N.

Attendez, Maman, je gagerois que c'est un trait du jeune Prince.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Mademoiselle a deviné juste. Voici au reste une lettre qui vous apprendra mieux comment cette affaire s'est arrangée, & je vous en fais, mon camarade, mon compliment bien sincère.

L E S É L E V E S.

C'est charmant, cela !

G E R A R D prenant la lettre.

Permettez-vous, Monsieur ?

Lisez la haut, je vous prie... C'est au Directeur qu'elle est adressée.

GERARD *Lit.*

„ Sur le rapport, Monsieur, que je viens de faire à mon oncle de l'affaire du sieur Louis Mirgon, il a senti que si le bon ordre & l'intérêt de sa compagnie exigeoient qu'il approuvât la rigueur avec laquelle vous voulez faire rembourser à cet élève de votre école tout ce qu'il a coûté pour son entretien pendant deux ans, sa générosité & plusieurs autres motifs ne lui permettoient pas d'accabler ce jeune homme & sa famille, en exigeant une restitution qui dérangeroit leur fortune; en conséquence il me charge, Monsieur, de vous adresser ci-joint un bon de 2400 livres sur sa cassette privée. Vous vous prévaudrez sur cette somme de tous les frais occasionnés par le sieur Mirgon, lesquels, ainsi remboursés, serviront d'autant à l'entretien de son successeur. Au moyen de quoi vous voudrez bien donner mainlevée de toutes poursuites commencées contre cet élève, & lui faire rendre sa liberté au reçu de la présente. „

LES ÉLÈVES.

Vivat, bravo, vivat; voilà ce qui s'appelle un beau procédé.

Mad. M I R G O N.

Le généreux Prince!

Mlle M I R G O N.

L'aimable Seigneur!

S. L E U.

Je le reconnois bien là.

GERARD.

C'est admirable..., mais achevons... „ C'est la candeur & la générosité qu'a montrées cet élève en s'avouant l'auteur de la lettre anonyme, qui ont sur-tout déterminé mon oncle à en user ainsi à son égard, & comme on ne peut s'empêcher de s'intéresser au sort d'un jeune homme qui, malgré ce trait louable, perd cependant son état, je joins aussi ici, pour mon compte, un effet de caisse de 400 livres que je vous prie de lui faire remettre à titre de gratification, pour le zèle qu'il a montré dans votre école, & comme une légère indemnité du malheur qu'il éprouve.

Je suis, &c. *Signé*, le Prince de Luxembourg. „

LE SOUS-DIRECTEUR.

Vous voyez, Madame, que vous êtes la maîtresse d'emmener dès ce moment M. votre fils : il est libre.

MIRGON.

Je vous remercie mille fois, mon cher sous Directeur, de la part que vous y avez prise. Je retrouve bien là les sentimens de bienveillance que vous m'avez toujours accordés.

Mad. MIRGON.

Ah, Monsieur, quel adoucissement vous apportez à mes chagrins. Je ne pourrai jamais être assez reconnoissante envers ces Princes. Quelle générosité ! quelle grace dans leurs bienfaits !

Mlle MIRGON.

Eh bien, maman, mon cœur ne m'avoit-il pas dit que ce jeune Seigneur pensoit bien pour nous !

LENCHERE.

Vous avez lieu de vous en applaudir, Mademoiselle, puisqu'e vos sollicitations ne pouvoient manquer d'obtenir du succès auprès de lui.

S. LEU.

Le jeune Prince est sans doute galant, mais il ne se pique pas moins d'être juste & généreux.

MIRGON.

Quelle fatalité d'être privé du bonheur de servir sous des Princes si bienfaisans. Maudit Directeur !

GERARD.

Ah, ne le maudis pas, il est assez puni par la tournure favorable qu'a prise votre affaire, s'il ne l'est davantage encore par ses remords ou par la honte d'avoir été gratuitement injuste & cruel à ton égard.

S. LEU.

Il y a au moins lieu de le supposer, puisqu'il ne paroît pas ici.

LE SOUS-DIRECTEUR.

Il m'a chargé d'y venir en sa place.

MIRGON.

Pardon, mon cher sous Chef, si je m'emporte quand je ne dois songer qu'à vous marquer ma gratitude.

TRIBOUT.

Il en mérite de nous tous.

V I N C E N T.

Il agit envers nous comme un pere avec ses enfans.

L E S O U S - D I R E C T E U R.

Je n'ai fait , mes amis , pour Mirgon , que ce que je ferois pour chacun de vous tous en pareil cas. Au reste , quand j'ai voulu solliciter les bontés du Prince , je l'ai trouvé si bien disposé , que je n'ai eu d'autre mérite que celui de l'intention.

L E S É L È V E S.

C'est un bon Prince , celui-là.

L E S O U S - D I R E C T E U R.

Maintenant , mon cher Mirgon , qu'allez-vous faire ou devenir ?

M I R G O N.

Reprendre la chirurgie , mon premier état.

G E R A R D.

Nous avons des parens dans la marine ; il peut aller à Marseille , il trouvera sûrement à s'y faire employer sur quelque vaisseau.

Mlle M I R G O N.

Oui , & puis il sera pris par les Anglois.

S. L E U.

Mademoiselle , nous sommes en pleine paix , & il n'y a rien à craindre.

L E S O U S - D I R E C T E U R.

A moins que ce ne soit des pirates , mais cela n'est gueres à présumer. Adieu , mon cher Mirgon , je vous souhaite beaucoup de bonheur dans votre nouvelle carrière. (*Il l'embrasse.*)

T R I B O U T.

Adieu , mon cher camarade ; fais fortune.

V I N C E N T.

Porte-toi bien : nous te regrettons tous.

L E N C H E R E.

Amuse-toi , & ne nous oublies pas.

M I R G O N.

Adieu , mes amis. (*Il les embrasse.*) C'est avec bien du chagrin que je vous quitte ; je me recommande à votre souvenir & à votre amitié.

(*Les élèves & le sous-Directeur s'en vont après avoir salué les Dames.*)

SCENE

SCENE VIII.

GERARD, S. LEU, Mad. MIRGON, Mlle MIRGON,
LE GUICHETIER.

L'E GUICHETIER à Mirgon.

Vous pouvez sortir d'ici quand vous voudrez... Ça n'a pas duré longtems... J'espere pourtant qu'il y aura pour boire à vot'santé.

MIRGON lui donne.

Tiens, volontiers. (*Le guichetier s'en va.*)

S. LEU.

Puisque vous voilà libre, hâtez-vous, mon cher, d'aller remercier les Princes.

Mad. MIRGON.

Nous y allons avec lui.

Mlle MIRGON.

Mais c'est avec bien de la peine que nous vous laissons ici.

S. LEU.

Il faut subir son sort... Mesdames & Messieurs, si je n'ai plus l'honneur de vous revoir, je vous souhaite un bon voyage & plus d'agrément dans notre province que vous n'en avez trouvé dans ce beau Paris. En racontant quelque chose de la situation où vous m'avez laissé, ménagez, je vous prie, autant qu'il sera possible, la sensibilité de ma femme & de mes parens que j'embrasse.

Mad. MIRGON.

Comptez sur notre discrétion & sur la part bien sincere que nous prenons au désagrément que vous éprouvez.

MIRGON, embrassant S. Leu.

Permettez, mon cher compatriote, que je vous renouvelle encore tous les sentimens que je vous dois, & au nombre desquels est mon vœu bien sincere, que vous ne tardiez pas à obtenir la justice & la satisfaction que vous méritez.

S. LEU.

Justice, satisfaction, repos... Il n'en est plus à espérer pour moi; mon ennemi est puissant & implacable, il me

pourfuivra dans tous les tems, dans tous les pays, à moins qu'une révolution aussi nécessaire que désirée, ne vienne enfin détruire la bureaucratie.

GERARD.

Puissions-nous, vous & moi, vivre assez pour être les témoins de cet heureux événement.

SCENE IX.

Les précédens, LE GUICHETIER.

LE GUICHETIER *rentrant.* (à S. Leu)

Et vous aussi vous êtes libre; sortez quand il vous plaira.

Mad. MIRGON.

Ah; plutôt à Dieu!

S. LEU.

Moi, libre! mon ami, ne te trompes-tu pas?

LE GUICHETIER.

Pardi, non; n'êtes-vous pas M. S. Luc?

S. LEU.

C'est à peu près mon nom.

LE GUICHETIER.

Eh ben donc, c'est pour vous que l'huissier a tout-à-l'heure signifié une caution de 6 mille livres.

Mlle MIRGON.

Voilà encore, je le parie, un trait de notre jeune Prince.

S. LEU.

Si cela est, par quels sentimens pourrai-je jamais assez reconnoître tant de générosité!

MIRGON.

C'est de ce moment que je sentirai seulement le prix de ma liberté, puisque notre ami va la partager.

LE GUICHETIER.

A propos, je crois que c'est aussi pour vous que j'ai là une lettre... Voyez un peu... (S. Leu la regarde.)

S. LEU.

Eh sûrement; donne donc, malheureux... (Il lit.)

LE GUICHETIER.

Dame, c'est que ça va, ça vient sans cesse ici, & qu'on ne peut pas servir tout le monde à la fois.

S. L E U , après avoir lu.

O, mes amis, partagez ma joie & ma reconnoissance ; je suis libre , réhabilité , remplacé au service !... Lisez , lisez donc ce que le Prince m'écrit.

GERARD prend la lettre & lit.

„ Dans le moment , mon cher S. Leu , où j'étois tout
 „ occupé de vos intérêts , j'ai reçu l'agrément du Roi , que
 „ je sollicitois pour la levée d'une légion étrangère qui doit
 „ servir dans la guerre présente à soutenir nos alliés. Je
 „ vous y avois déjà *in petto* destiné une place supérieure , &
 „ en conséquence j'avois plaidé votre cause auprès du Ministre
 „ & sollicité l'agrément du Roi pour que vous puissiez l'ac-
 „ cepter ; j'ai réussi au point que le Ministre convaincu de
 „ l'injustice criante que l'on vous a faite , vous a non-seule-
 „ ment accordé la permission demandée , mais aussi votre ré-
 „ habilitation ; elle se trouve formellement exprimée par les
 „ sentimens d'estime que contient la lettre qu'il vous écrit , &
 „ qu'il vient de m'adresser pour vous : vous la trouverez
 „ ci-joint.

„ Le Ministre , en vous donnant satisfaction sur ces deux
 „ points , auroit bien désiré pouvoir y ajouter , comme une
 „ chose non moins juste , une pension qui pût vous indem-
 „ niser des 15 mille livres de surfinance que vous perdez
 „ avec votre charge , mais la pénurie du trésor royal ne le lui
 „ a pas permis ; il faut espérer que tôt ou tard vous rece-
 „ vrez une indemnité quelconque. En attendant , le plus
 „ pressé étoit de vous tirer d'ici ; j'en ai parlé à votre pa-
 „ rent l'Américain , & assez heureusement obtenu de lui
 „ qu'il vous feroit l'avance de la somme qui a fourni un
 „ prétexte à vos ennemis pour vous ravir la liberté.

„ Au moyen de ces dispositions , mon homme d'affaires
 „ s'est chargé du cautionnement nécessaire à votre élargisse-
 „ ment : je m'empresse de vous faire part de cet arrange-
 „ ment qui va vous remettre en liberté , afin que vous en
 „ profitiez pour vous rendre le plutôt possible chez moi ,
 „ où nous concerterons tout ce qui vous intéresse ultérieu-
 „ rement. „

S. L E U.

J'y vole.

Mlle M I R G O N.

Quelle source inépuisable de bienfaisance & de générosité !

G E R A R D.

Un moment : lisons encore la lettre du Ministre qui est jointe à celle du Prince.

M I R G O N.

Sans doute , elle n'est pas moins essentielle.

G E R A R D *lit.*

„ Les motifs, Monsieur, qui ont engagé le Roi à nom-
 „ mer à votre emploi de Lieutenant de maréchaussée, n'é-
 „ toient point de nature à vous empêcher de servir Sa Majesté
 „ dans un autre corps, ainsi je suis fort aise d'apprendre que
 „ M. le Prince de Luxembourg vous ait donné une compa-
 „ gnie de dragons dans la légion de son nom. Vous êtes en
 „ état d'y servir avec distinction, & je suis persuadé que
 „ vous justifierez mon opinion sur cela. Je suis &c.

Le prince DE MONTBARREY.

Mad. M I R G O N.

Ah, quelle agréable nouvelle je vais reporter à votre famille.

M I R G O N.

Ma satisfaction devient bien pure, à présent que notre ami en éprouve une semblable.

S. L E U.

Est-il bien possible que les choses se soient arrangées ainsi en ma faveur !

G E R A R D.

Oui, mes camarades : oublions les disgrâces qui vous ont accablé ; un sort plus prospère semble vouloir vous en dédommager.

S. L E U.

Oh, mes amis, quel bonheur inespéré ! Hâtons-nous d'aller porter aux pieds de notre bienfaiteur commun, de notre généreux libérateur, l'hommage des sentimens dont nos cœurs sont si vivement pénétrés.

Fin de l'Eleve d'Alfort.

Tous les lecteurs ou spectateurs sensibles & compatissans se seront sans doute livrés à une bien douce satisfaction, en voyant cesser tout-à-coup les malheurs de deux infortunées victimes du despotisme ministériel, & briser par des mains généreuses & bienfaisantes les fers qui enchaînoient leur liberté. Il est pénible d'avouer que la vérité doit dissiper les illusions d'une jouissance si pure. Elle vous apprendra, cher lecteur, que la noble franchise de Mirgon ne fut ni appréciée ni pardonnée; que l'ennemi de S. Leu est demeuré implacable; que le Ministre n'a pas eu le courage de réparer convenablement une injustice criante, & qu'enfin les effets désastreux de ces coups d'autorité subsistent encore sur l'un & sur l'autre. Les principaux traits de cette piece sont exactement calqués sur des faits très réels, mais leur dénouement n'a pas été, il faut en convenir, à beaucoup près aussi favorable aux acteurs.

S. Leu & Mirgon sont restés sacrifiés par la bureaucratie; tous deux ont payé de leurs propres deniers les sommes pour lesquelles ils étoient détenus. S. Leu a bien été remplacé au service, mais non dans la légion de Luxembourg ni dans un autre corps où il ait été possible de retrouver les avantages & les occasions d'avancement qu'on lui avoit fait perdre sans causes & sans formalités.

Si l'auteur s'est permis de supposer gratuitement des sentimens si obligeans à des Princes & à des Ministres, qu'on ne croye pas que ce soit par une basse adulation; il en est incapable: mais c'est qu'ils auroient dû exister, ces sentimens, ou qu'il importe de les inspirer au moins aux successeurs de ces hommes en place, en leur offrant & l'exemple des maux qui peuvent résulter de leurs injustices ou de leur coupable indifférence, & celui de la possibilité d'y remédier pour peu qu'ils veuillent se rendre accessibles à la vérité & aux justes réclamations des malheureux. Peut-être même seroit-il encore tems de venir au secours de ceux qui excitent l'intérêt dans ce Drame.

Mirgon, après avoir épuisé les foibles ressources qu'une très médiocre fortune laissoit à sa mere pour rembourser ses dépenses à l'école d'Alfort & recouvrer sa liberté, est allé effectivement à Marseille, & s'y est embarqué en

qualité de chirurgien de vaisseau. Depuis ce tems il a fait vingt voyages dans toutes les parties du monde; toujours estimable & toujours malheureux, il a eu entr'autres, une aventure dans l'un de ses voyages qui a paru assez intéressante pour en faire le sujet d'une autre petite Piece sous le titre du Chirurgien de vaisseau, qui peut faire suite à celle-ci. On y trouvera un exemple non moins frappant de l'injustice & de l'ingratitude de l'ancienne administration envers les meilleurs serviteurs du Roi.

Au reste, par égard pour les anciens usages qui s'observoient au théâtre, l'auteur n'a voulu nommer par leur véritable nom que les personnages qui jouent un rôle honorable dans ces deux pieces, excepté celui de S. Leu qui est supposé; par la même raison il ne cite pas les époques précises où ces événemens ont eu lieu, afin de ne pas trop faire connoître les auteurs des faits trop odieux qui en font le sujet.

Tribout & Lenchere étoient véritablement élèves de l'école d'Alfort: mais ce n'est point eux qui ont été compromis dans l'affaire de Mirgon. Si on les cite ici, c'est qu'on ne se rappelle pas le nom de l'élève qui a véritablement été au moment d'être renvoyé, & sacrifié sur le soupçon qu'il étoit coupable de la lettre anonyme dont Mirgon a eu la générosité de s'avouer l'auteur. N'importent les noms, le fait est vrai, positivement vrai.

L E
CHIRURGIEN DE VAISSEAU,
P E T I T E P I E C E
NATIONALE ET ANECDOTIQUE,
F A I S A N T S U I T E
A L'ÉLEVE D'ALFORT.

A C T E U R S.

Mad. CHABERT, veuve d'un Chirurgien-major de la marine.
Mlle CHABERT sa fille.

S. LEU, Officier supérieur d'une légion étrangère.

Le Capitaine IMBERT.

MIRGON, Chirurgien de vaisseau du Capitaine Imbert.

M. DE GENDREVILLE, Commandant du Port de
Marseille.

Plusieurs Officiers de son Etat-Major.

Un Sergent d'ordonnance.

Marins & Gens de l'équipage du Capitaine Imbert.

Un Valet.

La scene est à Marseille, d'abord dans l'intérieur de la maison de Madame Chabert, & ensuite sur une place près du Port.

 ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Mad. CHABERT, Mlle CHABERT.
(Elles sont assises & occupées à des ouvrages à l'aiguille.)

Mlle CHABERT.

Maman, j'ai rêvé cette nuit que je voyois arriver nos marins. Mirgon portoit fierement un fusil sur l'épaule ; & mon frere le suivoit tenant des couronnes de laurier dans ses mains. Qu'est-ce que cela signifie, maman ? N'est-ce pas combat & victoire ?

Mad. CHABERT.

Quelle apparence, en effet, que des vaisseaux marchands livrent des combats en pleine paix, & que des chirurgiens aient part à la victoire ! Les rêves, ma fille, ne signifient rien du tout, & ne pronostiquent point ce qui doit arriver ; mais comme par hasard les événemens ont quelquefois du rapport avec nos rêves, il y a des gens qui se plaisent à croire qu'ils en font une conséquence, & dès-lors il les interprètent au gré de leur imagination.

Mlle CHABERT.

Cependant, si mon frere & Mirgon arrivoient aujourd'hui ou dans peu de jours, j'en aurois eu un pressentiment.

Mad. CHABERT.

S'ils arrivoient aujourd'hui, ce seroit un pur effet du hasard que l'événement quadrât ainsi avec votre songe ; mais, au reste, leur retour très prochain est possible, & même vraisemblable, puisque l'on attend à chaque instant le Capitaine Imbert. Mirgon est chirurgien de son vaisseau, & celui que votre frere monte en la même qualité fait partie de la flotille ; & si, dis-je, ils arrivoient aujourd'hui, vous ne manqueriez donc pas de conclure que votre rêve vous l'avoit prédit.

Mlle CHABERT.

Non plus à présent, Maman, puisque vous me dites qu'il
 ne

ne faut faire aucune attention à de vains songes. Je l'ai d'ailleurs éprouvé par moi-même , & je me rappelle que j'ai rêvé bien d'autres fois que je revois ces Messieurs , & aussi que j'étois mariée , & encore bien d'autres choses qui ne sont pourtant pas arrivées.

Mad. CHABERT.

C'est une règle assez générale que l'on rêve des objets dont on a le cœur plein ou l'esprit occupé ; & comme l'on pense souvent à ses amis , il est tout naturel qu'on en rêve.

Mlle CHABERT.

Mirgon est sûrement de nos amis ; mais mon frère nous est encore plus cher... Il est vrai qu'ils sont ensemble... qu'ils courent les mêmes hasards ; & qu'on ne peut guère penser à l'un....

Mad. CHABERT.

Sans penser aussi à l'autre... Mon enfant, je ne vous en fais pas de reproches, préservez-vous seulement d'un attachement trop vif. Mirgon est un honnête garçon, qui paroît bien né & plein de conduite, mais son état n'est pas encore fait ; il lui faut au moins dix voyages en mer pour acquérir la réputation d'un chirurgien expérimenté. Feu votre Père en avoit fait 14 avant de m'épouser ; aussi fût-il, peu de tems après, placé comme chirurgien-major dans les hôpitaux de la marine.

Mlle CHABERT.

Voilà déjà bien des campagnes & des voyages que Mirgon a faits ; il a été dans toutes les parties du monde , & il me semble qu'il seroit bientôt tems qu'il obtint aussi une place plus sédentaire.

Mad. CHABERT.

N'y comptez pas de sitôt : si cependant cela arrivoit , je ne m'opposerois point à votre union , pourvu que sa mère y consente aussi.

Mlle CHABERT.

Elle y consentira, Maman, n'en doutez pas : elle dit toujours dans ses lettres qu'elle vous a tant d'obligations ; que vous avez été une autre mère pour son fils ; que sans vous il se seroit trouvé réduit aux extrémités les plus fâcheuses.

Mad. CHABERT.

Il est vrai , ma fille , que je ne le connoissois point du tout , & que l'intérêt que m'inspira sa situation fut le sentiment qui

m'engagea d'abord à le retenir chez moi , quand votre frere me le présenta. Le pauvre garçon arrivoit de Paris, où il avoit eu une affaire très fâcheuse , mais honorable pour lui , quoiqu'elle l'eût forcé à quitter l'Ecole vétérinaire dont il suivoit les cours. Tombé ici comme des nues, parce qu'il n'y trouva aucune des personnes pour lesquelles il avoit des lettres de recommandation ; il eut bientôt épuisé le peu d'argent qui lui restoit ; & ne pouvant obtenir de place ni dans les hôpitaux ni sur les vaisseaux , il alloit véritablement être réduit aux plus fâcheuses extrémités , quand le hasard lui fit faire la connoissance de votre frere qui me l'amena. Je le secourus de toutes les manieres , & le recommandai à un capitaine de vaisseau de mes amis, qui le prit à bord comme chirurgien, car la chirurgie étoit son premier état avant d'entrer à l'école vétérinaire. On a été content de lui dans tous ses voyages, dont il a, comme vous savez, passé les intervalles chez moi.

Mlle CHABERT.

Mais, Maman , il a souvent fait des pacotilles , & par conséquent il doit avoir amassé quelque chose dans ses voyages.

Mad. CHABERT.

Non , ma fille , Mirgon a commencé avec rien ; ce n'est qu'au second voyage que j'ai pu lui faire faire une petite pacotille qui a assez bien réussi , mais au suivant il arriva en Amérique dans un moment défavorable. Cependant il se remettoit bien dans ses affaires quand il fut pris par les Anglois, & perdit en un instant tout le fruit de ses travaux.

Mlle CHABERT.

Ce galant homme ne me paroît pas né sous une heureuse étoile ; n'importe , c'est une raison de plus pour lui demeurer constamment attachée , & réparer, s'il se peut, envers lui les torts de la fortune.

Mad. CHABERT.

C'est bien penser , ma fille , mais nous ne sommes pas assez riches pour cela. Vous n'avez d'autre dot à lui apporter que votre bonne conduite, de la tendresse, de la fidélité, de l'économie ; en un mot, mon enfant, vos bonnes qualités & vos vertus feront toute votre richesse ; profitez donc de mes conseils, & appliquez-vous à tout ce que je tâche de vous apprendre, pour vous mettre en état d'être un jour une digne mere de famille.

Mlle CHABERT.

Oui, ma chere maman, je veux bien sincerement profiter de vos leçons & de vos exemples.

SCENE II.

Les précédens, S. LEU, un Valet.

UN VALET.

Madame, il y a là un Officier qui demande à vous parler.

Mad. CHABERT.

Est-il de la garnison?

LE VALET.

Non, Madame, il est de cette légion étrangere qui est en rade; je crois que c'est le Major ou le Colonel.

Mad. CHABERT.

Priez le d'entrer.

Mlle CHABERT.

Ah, si c'étoit quelqu'un qui vînt nous donner de leurs nouvelles!

S. LEU.

Je suis chargé, Madame, de vous rendre des assurances bien sinceres de reconnoissance & d'attachement, & à Mademoiselle des complimens de la part de Madame Mirgon; j'ai eu le plaisir de les voir il y a peu de tems en passant dans le Clermontois.

Mad. CHABERT.

Et comment se porte-t-elle, Monsieur, cette digne mere? je n'ai l'honneur de la connoître que de réputation & par sa correspondance, mais je n'en ai pas moins d'estime & d'amitié pour elle.

Mlle CHABERT.

Et moi, toute la vénération qui est due à ses vertus.

S. LEU.

Mesdames, je l'ai laissée en assez bonne santé pour son âge. C'est véritablement une respectable mere & une bonne amie. Les qualités de son cœur semblent au reste, Madame; ne devoir le céder qu'à celles du vôtre, dont elle m'a fait le plus grand éloge. Elle vous appelle la seconde mere de son fils.

Mad. CHABERT.

Je n'ai fait, Monsieur, pour lui, que ce qu'elle même auroit sans doute fait en pareille occasion pour le mien.

S. LEU.

Vous n'en devez pas douter.

Mlle CHABERT.

D'ailleurs, Monsieur, Mirgon mérite aussi par lui même.

S. LEU.

Je le connois beaucoup, Mademoiselle, nous avons été camarades de college ; mais je le trouve trop heureux s'il a pu obtenir vos suffrages : en avez-vous des nouvelles ? ou plutôt n'est il pas arrivé ? Suivant le calcul de Madame la mere, je devois le trouver de retour à Marseille.

Mlle CHABERT.

Il ne l'est pas encore, mais nous l'attendons incessamment.

Mad. CHABERT.

Le vaisseau du Capitaine Imbert, sur lequel il est allé faire un voyage au Levant, ou plutôt la flottille marchande dont ce vaisseau fait partie, & sur laquelle mon fils est aussi embarqué, a été apperçue à la hauteur de l'isle de Rhodes, & elle devoit en effet être déjà ici.

Mlle CHABERT.

Mais, maman, vous ne m'aviez pas dit qu'on eût déjà apperçu ces vaisseaux.

Mad. CHABERT.

Cela m'est échappé, ma fille. (à S. Leu) C'est que nous parlions précisément de notre ami Mirgon lorsque vous êtes entré.

Mlle CHABERT.

Maman, cette nouvelle ne me réjouit pas beaucoup.

S. LEU.

Mademoiselle attend sûrement M. son frere avec autant d'inquiétude que d'empressement.

Mad. CHABERT, à part.

Et son ami aussi.

Mlle CHABERT.

Cela est vrai, Monsieur, mais c'est que maman tient probablement cette nouvelle du même Officier de marine qui nous a appris qu'il rôdoit un grand forban dans ces parages.

Mad. CHABERT.

Vous vous trompez, ma fille; ce n'est point vers l'isle de Rhodes, mais bien vers celle de Candie que ce marin nous dit avoir aperçu le pirate.

Mlle CHABERT.

Ah, c'est vrai, maman; je confondois; mais au reste, cette position se trouve également sur leur passage.

S. LEU.

Soyez sans inquiétude, Mademoiselle, nous sommes en paix avec la plupart des barbaresques, & un simple écumeur de mer n'oseroit attaquer une flottille françoise.

Mad. CHABERT.

Il est vrai qu'un vaisseau peut quelquefois se séparer des autres, mais ils ont tous quelques pieces de canon, & je suis sûre que des gens qui ont su résister aux Anglois, ne se laisseront pas prendre par un forban.

Mlle CHABERT.

Oh prendre! je crois que non: mais s'il y avoit un combat, c'est toujours à toute outrance qu'il faut se battre avec ces vilains pirates.

Mad. CHABERT.

Eh bien, ma fille, ce seroit une occasion de plus pour votre frere & pour son ami, d'acquérir de l'expérience.

Mlle CHABERT.

A la bonne heure; mais tant de danger sans gloire!

Mad. CHABERT.

Comptez-vous pour rien celle de faire leur devoir? Ils se distingueront par leur adresse, leur zele & leurs soins pour secourir les blessés.

S. LEU.

Dites aussi, Madame, par leur valeur pour la défense du vaisseau. Je connois, Mirgon, il n'est pas homme à se tenir au fond de cale pendant une action.

Mlle CHABERT.

Ni mon frere non plus; mais, Monsieur, leur état exige pourtant qu'ils se tiennent à l'écart pour penser les blessés.

S. LEU.

J'en conviens, Mademoiselle, mais il est des hommes dont le courage l'emporte sur la prudence & même sur le devoir, & j'ai lieu de juger mon compatriote dans ce cas là par différens traits de sa vie.

Mlle CHABERT.

Est-il vrai, Monsieur, qu'il ait servi dans le militaire ?

S. LEU.

Certainement, Mademoiselle, & avec honneur.

Mad. CHABERT.

Son affaire de l'école vétérinaire est le trait d'une ame fiere & généreuse.

S. LEU.

Vous le savez, Madame ?

Mlle CHABERT.

Oui, Monsieur, nous en sommes informées, & cela n'a pas peu contribué, je vous l'avoue, à nous attacher à ce brave garçon.

S. LEU.

J'en ai été le témoin, & je ne puis assez louer la franchise & la noblesse de son procédé.

Mad. CHABERT.

Il faut avouer qu'il y a des chefs bien despotes & bien injustes. Le Directeur de l'école en a usé comme un tyran.

S. LEU.

Et le Ministre ou ses bureaux en ont ils agi autrement ? C'est une abomination que le pouvoir arbitraire des bureaux ; & de tous les abus, c'est, à mon avis, le plus révoltant que celui qui laisse l'état, la fortune & l'honneur d'un citoyen ou d'un officier à la merci d'un chef de bureau.

Mlle CHABERT.

Oui, mais heureusement que le jeune Prince de Luxembourg s'est montré bien différent, & sa conduite dans cette affaire me reconcilie un peu avec les grands Seigneurs.

S. LEU.

Sa personne, Mademoiselle, ne vous plairait pas moins.

Mlle CHABERT.

Il est vrai qu'on se défend difficilement d'aimer un Prince quand il est juste & bienfaisant.

Mad. CHABERT.

Justice & bienfaisance ; hélas, ce sont les vertus de notre bon Roi, & elles assureroient le bonheur de ses peuples, si de maudits courtisans, & des Ministres trop souvent indignes de sa confiance, ne trouvoient sans cesse les moyens de le tromper & d'exercer impunément en son nom un despotisme odieux.

U N V A L E T.

Madame , voilà une lettre de la poste.

Mad. CHABERT , *regardant l'adresse.*

De Toulon. C'est de mon fils.

Mlle CHABERT.

Maman , ouvrez vite , que nous sachions s'il est en bonne santé (*à part*) & Mirgon aussi.

S. L E U.

Nous aurons peut être en même tems des nouvelles de notre ami.

Mad. CHABERT , *après avoir lu à part.*

Je vais vous lire le contenu de cette lettre.

Ma mere ,

„ Nous venons d'entrer dans cette rade où le mauvais tems nous a forcés de relâcher. Je rapporte , grace au ciel , une bonne santé , & je m'empresse de vous tranquilliser sur cet article , en attendant que je puisse aller m'assurer de la vôtre , vous rendre les hommages de mon respect & de ma tendresse , & embrasser ma chere sœur , ce qui sera , j'espere , sous peu de jours. Le vaisseau du Capitaine Imbert , sur lequel est notre ami Mirgon , n'a pu partir de Smirne que quelques jours après nous , & n'a pas encore rejoint la flotille , ce qui nous donne de véritables inquiétudes , car s'il n'est pas déjà à Marseille , il y auroit à craindre qu'il n'ait eu affaire avec un fort pirate que nous avons aperçu dans l'Archipel , mais qui n'a osé nous acoster : je brûle d'impatience de vous revoir ainsi que ma sœur & notre ami Mirgon , &c. &c. „

Mlle CHABERT.

Eh bien . maman , ne vous l'avois je pas dit ? Le vaisseau du Capitaine Imbert aura été pris par ce vilain pirate... O , infortuné Mirgon !... il aura peut-être péri dans ce cruel combat.

Mad. CHABERT.

Il ne faut pas s'imaginer cela ; on ne périr pas toujours quand on se bat... Mais s'il avoit eu le malheur d'être pris , il tomberoit dans l'esclavage , & cette idée est déjà trop fâcheuse.

S. L E U.

Madame , j'en augure mieux , & puisqu'ils avoient du canon , je suis persuadé qu'ils ne se seront pas rendus , & que

le forban aura éprouvé l'effet de la supériorité que donnent le courage & la bonne cause.

Mlle CHABERT.

Mais s'ils avoient vaincu le pirate ou échappé à ses attaques ils seroient déjà ici.

S. LEU.

Ce n'est pas une conséquence absolument juste, permettez-moi de vous le dire, Mademoiselle, le Capitaine Imbert peut avoir vaincu & échappé, & cependant avoir eu son vaisseau si maltraité qu'il ait été obligé de relâcher quelque part pour le réparer; & d'un instant à l'autre vous pouvez le voir arriver.

Mlle CHABERT.

Ah, Monsieur, Mirgon n'est pas heureux; vous verrez qu'il aura succombé dans cette fatale rencontre.

UN VALET.

Madame; voilà le sergent d'ordonnance de M. le Commandant qui demande à vous parler.

Mad. CHABERT.

Faites entrer.

SCENE III.

Les précédens, le SERGENT.

LE SERGENT.

C'est, je crois, chez vous, Madame, que loge le fleur Mirgon, Chirurgien de vaisseau.

Mad. CHABERT.

Oui, Monsieur, quand il est à terre; mais pour le présent il est en mer avec le Capitaine Imbert; ils doivent, à la vérité, être bientôt de retour, & je les attends d'un instant à l'autre.

LE SERGENT.

Le navire du capitaine Imbert vient d'entrer dans le port, & comme on a dit que son chirurgien étoit déjà débarqué, M. de Gendreville qui a quelque chose à lui communiquer de la part de la Cour, ainsi qu'au Capitaine, m'a ordonné de venir le chercher à cet effet. Veuillez, Madame,

le

le lui dire aussitôt son arrivée , afin qu'il se rende à l'instant chez M. le Commandant.

Mad. CHABERT.

Cela suffit , Monsieur. (*Il sort.*) Dieu soit loué , le vaisseau est sauvé , & sans doute notre ami l'est aussi.

Mlle CHABERT.

Oh , maman , quel soulagement pour moi d'apprendre cette bonne nouvelle !

S. LEU.

Elle me fait grand plaisir aussi. Mais que peut signifier cet ordre du Commandant , & quel rapport si direct Mirgon peut-il avoir avec la Cour ?

Mad. CHABERT.

Il me tarde bien de revoir ce cher garçon pour en être informée.

Mlle CHABERT.

Mais , maman , si nous allions promener vers le port , nous le rencontrerions infailliblement.

S. LEU.

Mademoiselle a raison ; allons de ce côté là , nous jouirons plutôt du plaisir de le revoir.

Mad. CHABERT.

J'y consens ; allons... Aussi bien fait-il un tems superbe pour la saison.

(*S. Leu lui donne la main ; ils sortent.*)

A C T E I I .

Le théâtre représente une place du Port de Marseille.

SCENE PREMIERE.

Les Acteurs précédens. Des Matelots.

S. L E U , *s'adressant aux Matelots.*

Mes amis , le vaisseau du Capitaine Imbert vient , dit-on , d'entrer au port ?

L E S M A T E L O T S .

Oui , mon officier ; le voilà là bas qui ferle ses voiles , & nous sommes de son équipage.

Mlle C H A B E R T .

Cela nous fait grand plaisir.

L E S M A T E L O T S .

A la bonne heure.

Mad. C H A B E R T .

Approchons-nous du vaisseau ; le Capitaine fera 'peut-être encore à bord.

L E S M A T E L O T S .

Non , Mesdames , car le voilà qui vient derrière nous.

Mad. C H A B E R T .

Oui , je l'apperçois , & notre ami avec lui.

Mlle C H A B E R T .

Ah , maman , Mirgon a le bras en écharpe. O Dieux , que lui est-il arrivé ?

S. L E U .

Fruits de la guerre , sans doute ; tous braves gens ont droit de les cueillir.

SCENE II.

Les précédens. Le Capitaine. IMBERT, MIRGON *en une forme de chirurgien, le bras en écharpe.*

LE CAPITAINE.

Mesdames, nous allions chez vous pour vous rendre nos hommages, mais puisque nous vous rencontrons ici, veuillez les y recevoir.

Mad. CHABERT.

Mon cher Capitaine, soyez le bien arrivé; comment vous portez vous? Et vous aussi, mon cher Mirgon; mais qu'avez-vous là?

LE CAPITAINE.

Mesdames, nous sommes charmés de vous revoir, & ferions, grace à Dieu, en assez bonne santé sans l'accident qu'a eu ce brave garçon.

MIRGON.

Madame, ma bienfaitrice, que j'ai de satisfaction à vous revoir, & vous aussi, Mademoiselle. (*Il les embrasse.*) Je n'ai que le poignet fracassé.

LE CAPITAINE.

C'est beaucoup trop.

Mlle. CHABERT.

O ciel, quel malheur!

MIRGON.

C'est peu de chose, mais j'ai bien craint que notre affaire ne vous donnât de l'inquiétude si vous veniez à l'apprendre avant notre arrivée; c'est pour cela que je n'ai point osé vous écrire d'*Antibes* où nous avons relâché.

Mlle. CHABERT.

Hélas, mon fatal pressentiment ne m'avoit que trop annoncé ce malheur.

MIRGON.

Toujours sensible, toujours bonne, vous avez donc daigné penser à moi?

Mad. CHABERT.

Oh sûrement elle y a pensé bien des fois , & à son frere aussi.

Mlle CHABERT.

En avez-vous osé douter?... Dans quel état le voilà !

LE CAPITAINE.

Ce n'est pas ma faute ; je voulois qu'il se tînt à l'écart , mais il m'a donné de si bonnes raisons , qu'il a bien fallu lui laisser faire ce qu'il vouloit... C'est bien dommage qu'il ait payé si cher les lauriers qu'il a cueillis.

MIRGON.

Ce ne seroit rien s'il n'y avoit que moi de blessé , mais trente braves gens de l'équipage le sont aussi... sans ceux qui ont péri... Encore heureux de nous en être tirés à ce prix !

S. LEU , placé à l'opposite de Mirgon.

L'engagement a été vif , sans doute , mais vous avez eu , Messieurs , la gloire de vaincre , & je vous en félicite , vous sur-tout , mon camarade , que je retrouve ici avec un grand plaisir. (*Il s'approche de lui & lui donne la main.*)

MIRGON.

Eh quoi , mon cher compatriote ! (*Il l'embrasse.*) vous êtes dans ce pays-ci ; & par quel hasard ? Y a-t-il longtems que vous avez quitté le Clermontois ? Pouvez-vous me donner des nouvelles de ma mere , de ma sœur ?

S. LEU.

Elles jouissoient l'une & l'autre d'une bonne santé lors de mon passage dans ce pays-là , il y a environ trois semaines : elles m'ont chargé de lettres pour vous.

MIRGON.

O , Mesdames ! ô mon camarade ! M. le Capitaine , que de consolations j'éprouve à mon retour ; tout ce que j'avois de plus cher au monde existe encore & me témoigne de l'intérêt & de l'amitié... Mes plaies se guériront bien vite. (*Il prend la main de Mademoiselle Chabert & la baise.*) Déjà mes maux sont oubliés !

Mad. CHABERT.

Mais enfin , Messieurs , que vous est-il donc arrivé ? Seroit-il possible que vous ayiez eu affaire avec ce forban qu'on a vu roder vers l'Archipel.

LE CAPITAINE.

Précisément, Madame.

Mlle CHABERT.

Racontez-nous donc quelques circonstances d'un événement aussi rare que redoutable.

S. LEU.

Cela nous intéresse infiniment.

LE CAPITAINE.

Notre flotille avoit relâché à *Smirne* ; je n'en pus partir que deux jours après elle , mais nous avions bon frais , & ne songeant qu'à rejoindre les autres vaisseaux , nous voguions dans la profonde sécurité que permet une paix générale. Nos batteries étoient même encombrées de marchandises & de bagages... Tout-à-coup nous signalons un gros bâtiment portant pavillon russe , qu'un islot nous avoit empêchés d'apercevoir plutôt. Je supposai qu'il pouvoit avoir été détaché de l'escadre de l'amiral *Orlov* qui croisoit dans ces parages ; mais le vaisseau manœuvroit d'une manière qui parut assez suspecte à mon second qui bientôt même ne douta plus qu'il ne tendît à se diriger hostilement sur nous... Je n'en voulois rien croire...

Mad. CHABERT.

Et vous pouviez en être la dupe ?

LE CAPITAINE.

Oui , Madame , je vous l'avoue , & quoi qu'en faisant faire à mon second quelques dispositions pour nous mettre en état de combattre , j'étois encore persuadé qu'il prenoit une peine inutile. Cependant nous ne tardâmes plus à être convaincus que ce vaisseau étoit monté par des gens qui avoient de mauvaises intentions. Plus ils s'approchoient , & moins leurs manœuvres furent équivoques ; si bien qu'il ne me restoit plus que le tems de donner très sérieusement mes derniers ordres : heureusement je me suis vu parfaitement secondé. Nous reconnûmes alors que nous avions à faire à un forban dont l'équipage , fort d'environ 200 hommes , Turcs pour la plupart , ne manqueroit pas de tenter l'abordage , c'est pourquoi , ayant jugé que les petites armes & la mousqueterie nous feroient d'un plus grand secours , je me déterminai à placer la majeure partie de mon monde sur le tillac & les gaillards.

C'est apparemment là où notre amir Mirgon se sera montré ?

LE CAPITAINE.

Oui, & même avec distinction. Témoin de l'embarras où j'étois de savoir à qui confier le détail de la défense du pont, il s'offrit pour y commander la mousqueterie. J'eus beau lui observer que son poste étoit en bas pour y attendre les blessés & les panser, il me dit qu'il en seroit encore tems après l'action ; qu'il avoit servi dans l'infanterie, & qu'il s'acquitteroit bien de la défense du bastingage, & quelque chose que j'aie ajoutées, je n'ai pu l'en dissuader. J'aurois bien pu user de mon autorité, mais je ne sais comment je me trouvai moi-même entraîné à approuver ses dispositions.

Mlle CHABERT.

Toujours téméraire !

S. L E U.

Toujours brave, comme je vous le disois.

LE CAPITAINE.

Oh, trop brave, vraiment. A peine avoit-il rassemblé & armé ceux de nos matelots que l'on put placer sur le tillac, que nous nous trouvâmes en présence. L'attaque commence, & bientôt nous fûmes si proches que les batteries ne purent plus jouer de part ni d'autre, & comme l'ennemi jetoit de grappins & cherchoit à en venir à l'abordage, il se fit des deux côtés un feu roulant de mousqueterie, dans lequel ce brave garçon eut le poignet gauche fracassé.

Mlle CHABERT.

Le poignet fracassé ! hélas, c'est sans remède.

MIRGON, à part.

Qu'elle est bonne, comme elle s'intéresse à mon sort !
(haut) Sans cet accident je les aurois dès-lors fort mal menés ; mais ayant été un instant renversé & étourdi par la douleur & par les cris effroyables de ces enragés Turcs, je ne pouvois plus me faire entendre de nos gens, qui commençoient à lâcher le pied ; mais dès que je pus me remettre à leur tête, le feu de notre mousqueterie se ranima, & notre supériorité devint si sensible, que j'allois moi-même sauter à l'abordage, si ces écumeurs de mer n'eussent pris précipitamment le parti de s'éloigner de nous ; mais alors

le Capitaine leur fit lâcher une bordée si à propos , qu'un instant après nous vîmes leur vaisseau couler à fond , & ensuite une partie de ces brigands à la nage , qui nous crioient miséricorde. Le capitaine fit mettre la chaloupe en mer , & on en recueillit une vingtaine. Pendant ce tems je courus au secours de nos blessés , & après leur avoir fait mettre par mon aide , le premier appareil , je commençai à sentir que j'avois aussi besoin de son secours.

S. L E U.

Bravo , Messieurs , bravo : Voilà ce qu'on peut appeller de la bonne besogne. Si la Cour laisse cela sans récompense...

Mlle CHABERT , *montrant le bras de Mirgon.*

Qu'est ce qui peut indemniser d'un tel malheur ?

M I R G O N.

L'intérêt que vous daignez y prendre.

Mad. CHABERT.

Mon cher ami , je vous plains... mais je vous admire ; pour quoi mon fils n'étoit-il pas là !

L E C A P I T A I N E.

Madame , nous avons tous tâché de faire notre devoir , mais l'action de Mirgon est d'autant plus louable , qu'ayant fait , par un excès de zèle & de bravoure , beaucoup au-delà du sien , il lui en coûte un membre dont la perte doublement malheureuse , entraînera probablement celle de son état.

Mlle CHABERT.

Oh , Maman , que n'avons nous assez de fortune pour l'en dédommager !

L E C A P I T A I N E.

Mesdames , c'est à la Cour à le faire ; je lui ai rendu compte de cet événement pendant notre relâche à *Aniibes* , & je suis persuadé qu'elle ne manquera pas d'y avoir égard en faveur de ce brave garçon.

S. L E U.

Pour moi j'ai bien quelque raison d'en douter.

M I R G O N.

Je ne desire que de pouvoir continuer mes services. Ne suis-je pas déjà assez récompensé par la satisfaction de mes supérieurs , votre approbation , Mesdames , & l'estime de ceux qui pourront être instruits de mon accident.

Mlle CHABERT.

Trop brave, ou trop imprudent ami, qu'avez-vous fait ? Hélas vous allez perdre votre état, & quelle apparence qu'alors...

S. LEU.

Il ne faut désespérer de rien, Mademoiselle ; si sa blessure l'empêche de retourner sur les vaisseaux, il pourra cependant servir encore dans les hôpitaux de la marine, où l'on ne peut lui refuser une place, & dans tous les cas le don de votre main ne suffiroit-il pas pour lui faire oublier tous ses malheurs.

Mad. CHABERT.

Plût à Dieu que les choses pussent s'arranger ainsi pour leur bonheur & pour le mien.

Mlle CHABERT.

Chere maman, j'en accepte l'augure avec confiance, puisque vous paroissez disposée à vous y prêter.

MIRGON.

Madame, je retrouve toujours en vous les bontés d'une mere. Quelles obligations ne vous ai-je pas ! Oui, Madame, les choses s'arrangeront à votre satisfaction & à la nôtre, c'est mon cœur qui me le dit.

LE CAPITAINE.

Cela seroit en effet bien digne de vous, ma chere Madame Chabert, d'y donner les mains ; mais en attendant, mon camarade, le plus pressé seroit d'aller vous faire panser, & de prendre un peu de repos.

Mad. CHABERT.

C'est bien vrai... Mais à propos, mon ami, le Commandant du port vous a fait chercher tout-à-l'heure.

MIRGON.

Monsieur de Gendreville ; & que me veut-il ?

Mad. CHABERT.

Il a, dit-on, des ordres de la Cour à vous communiquer, de même qu'au Capitaine Imbert.

LE CAPITAINE.

A moi aussi ! seroit-ce déjà relativement à notre affaire ? il y a si peu de tems que j'en ai informé le Ministre... N'importe, il faut nous rendre chez M. le Commandant ; allons, mon cher Mirgon, tâchez de pouvoir m'accompagner encore jusques-là.

MIRGON.

Je ferai mon possible.

Mlle CHABERT.

N'allez pas plus loin. Voilà justement M. de Gendreville sur le port ; il est avec plusieurs autres officiers, & semblent se diriger vers nous.

S. LEU.

Avec tant de raison que j'en ai de me plaindre du pouvoir exécutif, je ne fais pourquoi j'augure assez bien de cette entrevue.

SCENE III.

Les précédens. M. DE GENDREVILLE, quelques Officiers de son Etat-Major.

LE CAPITAINE *allant vers M. de Gendreville.*

Nous apprenons seulement à l'instant, Monsieur, mon chirurgien & moi, que vous nous avez fait chercher.

LE COMMANDANT.

En effet, M. le Capitaine, je vous ai attendus l'un & l'autre chez moi, mais puisque je vous trouve ici tous deux, je vais vous faire part des ordres de la Cour, qui vous concernent, & qui ne vous désobligeront pas. Tenez, lisez cette lettre que le Ministre m'a adressée pour vous. Veuillez (*à l'un des Officiers de sa suite*), je vous prie, me faire apporter cette épée d'or qui est sur mon bureau.

(*Le capitaine Imbert lit la lettre à voix basse ; après qu'il a eu le tems d'en lire le premier paragraphe.*)

LE COMMANDANT.

Eh bien, vous êtes content de cette lettre, n'est-il pas vrai ? Je ne le suis pas moins d'avoir été chargé de vous la remettre. C'est toujours une satisfaction bien vive pour moi toutes les fois que j'ai de nouveaux noms à ajouter à la liste des citoyens distingués de Marseille ; & cette ville elle même s'honorera de la gloire dont vous venez de vous couvrir.

LE CAPITAINE.

Je suis pénétré de reconnaissance pour les marques de bonté dont Sa Majesté m'honore, & non moins sensible,

Monsieur, à la manière obligeante avec laquelle vous me les faites connoître; mais je mérite infiniment moins les graces de la Cour, que ce brave chirurgien que vous voyez-là, puisque je n'ai fait que mon devoir, & que lui, en faisant beaucoup au-delà du sien, a reçu une blessure grave qui va peut-être l'empêcher de continuer son état.

LE COMMANDANT.

La grace dont le Roi vous honore me paroît très bien méritée de votre part, & dans l'instant je vous remettrai l'épée dont il est question. Achevez la lettre, & vous verrez que votre chirurgien n'est point oublié; mais si la pension que la Cour (*à Mirgon*) vous accorde, Monsieur, est un peu modique, il faut supposer que c'est à cause de la pénurie du trésor de l'état. Le Roi est juste & bienfaisant, & dès qu'il y aura possibilité, il augmentera sûrement votre pension; le titre en est sacré. (a)

MIRGON.

De quelle pension voulez-vous parler, Monsieur?

LE COMMANDANT.

De celle que le Roi vous accorde par la lettre du Ministre que tient là le capitaine Imbert.

MIRGON.

Une pension; à moi!

LE CAPITAINE.

Oui, mon cher camarade.

LE COMMANDANT.

Vous obtenez de ce moment la demi-solde de la marine; j'aurais désiré qu'elle fût plus considérable.

MIRGON.

Je n'en suis pas moins reconnoissant d'une grace sur laquelle je n'avois pas lieu de compter; je n'ai fait que ce que tout François auroit fait en pareille occasion, & quelque modique que soit cette pension, elle me fera toujours infiniment précieuse, puisque c'est un gage honorable de la satisfaction de la Cour.

(a) Non-seulement elle n'a pas été augmentée depuis l'époque où elle a été accordée, (le 30 janvier 1774) mais elle n'a pas même été payée du tout, sous le prétexte que ce malheureux chirurgien avoit pu continuer son état: oui, il l'a continué, et même avec un zèle et une distinction rares, mais pour qu'il ait pu conserver sa place, il ne falloit pas moins que l'amitié, la reconnoissance, l'estime et la confiance toutes particulières du capitaine Imbert qui l'y a maintenu.

Mlle CHABERT.

Maman, avez-vous entendu ? il aura une pension de la Cour.

Mad. CHABERT.

Puisse-t-elle lui procurer enfin quelque aïssance & du repos.

LE CAPITAINE.

Ce digne garçon mérite bien d'être heureux.

S. LEU.

Mais cela paroît positif, d'après ce que ces Messieurs viennent de dire. Voudriez-vous bien, Monsieur, (*au Capitaine*) nous faire part de cet article de votre lettre qui le concerne ?

LE CAPITAINE.

Avec grand plaisir ; mais tenez, lisez la vous-même.

LE COMMANDANT.

Parbleu, il n'y a pas de mystère ; lisez-la tout haut ; il faut bien que ce brave chirurgien sache aussi son affaire.

S. LEU lit.

A Versailles, le 30 janvier 1774.

(*C'est à M. le capitaine Imbert qu'elle est adressée.*)

„ J'ai rendu compte au Roi, Monsieur, du combat que vous avez livré dans l'Archipel à un Forban qui avoit pris pavillon russe. La conduite courageuse que vous avez tenue dans cette occasion, a été approuvée par Sa Majesté, & Elle a chargé M. de Gendreville de vous remettre une épée de sa part. Je suis persuadé qu'une marque aussi flatteuse des bontés de Sa Majesté, excitera d'autant plus votre zèle & votre émulation. „

„ Je n'ai point oublié la valeur que le sieur *Louis Mirgon* votre chirurgien, a montrée dans le combat, & puisque la blessure qu'il a reçue pourra l'empêcher de continuer l'exercice de son art, je me propose de le comprendre dans le premier état des demi foldes qui sera arrêté. „

„ Je suis, &c.

DE BOYNES. „

Voilà de quoi me reconcilier un peu avec les Ministres ou avec leurs bureaux, si je pouvois me persuader que l'exécution suivit la promesse.

LE CAPITAINE.

Il n'est guere possible d'en douter.

S. LEU.

Non, Monsieur, par rapport à vous ; la grace est réalisée ; mais pour notre ami *Mirgon*, ce n'est qu'un projet annoncé,

& combien de fois n'arrive-t-il pas qu'un Ministre se propose de faire une chose, & que ses commis en disposent autrement.

LE COMMANDANT.

Mais ce n'est pas le cas ici. La récompense est trop bien acquise, & si les bureaux s'avisent de la retenir, avertissez-m'en, je m'en plaindrai au Ministre, au Roi, jusqu'à ce que justice soit rendue au mérite.

S. L E U.

Ah, Monsieur! que tous les hommes en place ne pensent-ils comme vous, mon compatriote seroit bien assuré d'une juste indemnité; mais à qui a-t-on prodigué jusqu'ici les grâces? vous le savez, sans doute; ce n'est point au mérite modeste qui n'ose importuner la Cour par ses réclamations; & si par hasard un brave homme sans naissance ou sans protection se trouve mutilé en servant la patrie & obtient une pension, (a) elle est si modique, qu'elle lui donne à peine de quoi végéter.

LE COMMANDANT.

Les besoins de l'état ont sans doute épuisé les moyens, & forcé la cour à mettre de la réserve dans ses bienfaits.

S. L E U.

Disons plutôt que leur source est desséchée par l'avidité insatiable des courtisans & de tous ceux qui ont le moindre emploi à la cour. On accorde aux uns & aux autres des pensions de 10, 15, 20 & 30 mille livres, tandis que tel bureau conteste souvent 600 livres à un officier sans fortune, qui aura servi avec zèle & honneur pendant 30 ans, & que le chef de ce même bureau, ridiculement décoré de la croix de S. Louis, quoique renvoyé pour cause de mécontentement, étale dans Paris une opulence impudente, dont 15 mille livres de retraite ne font que la moindre partie.

LE COMMANDANT.

Monsieur, Monsieur, vous voyez trop les choses du mauvais côté; le Roi a le cœur excellent; tant pis pour ceux qui le trompent.

(a) C'est ainsi que se conduisoient et la Cour et les bureaux, dans les tems désastreux d'un gouvernement arbitraire, tandis qu'on prodiguoit les trésors de l'état pour assurer des retraites ou des fortunes immenses à des favoris, des commis ou des valets!

S. L E U.

Non, mais tant pis pour ceux qui sont les victimes du gaspillage de ses finances & des ordres arbitraires surpris à sa religion.

L E C O M M A N D A N T.

Je n'en dois point supposer.

S. L E U.

Cela peut être, Monsieur ; mais moi..

Mad. C H A B E R T.

Messieurs, entend-on par demi folde la moitié de ses appointemens ?

L E C O M M A N D A N T.

Non, Madame, c'est seulement la demi-folde de la marine qui est d'environ 50 écus par an.

Mlle C H A B E R T.

50 écus par an pour une main emportée ! Eh mais, de quoi vivra-t-il donc s'il ne peut plus travailler ?

L E C A P I T A I N E.

Ah ! que ce brave garçon guérisse seulement de sa blessure jusqu'au point de pouvoir s'embarquer avec moi, & il ne manquera jamais de rien tant que je vivrai.

S. L E U.

Je lui en offre autant s'il peut m'accompagner jusqu'à ma destination.

L E C O M M A N D A N T.

Les hommes braves & honnêtes se recherchent & s'entr'aident volontiers. Messieurs, on ne peut trop louer vos sentimens, mais croyez que je ne laisserai pas ignorer à la cour la justice qui est due à ce valeureux chirurgien ; & je me flatte que son traitement sera augmenté, ou qu'un avancement le fixera dans nos hôpitaux pour l'en dédommager, dès que les circonstances le permettront.

Mad. C H A B E R T.

J'en accepte l'augure.

M I R G O N.

Je parviendrois ainsi au comble de mes vœux.

S. L E U.

Qu'on effectue seulement la demi-folde promise.

Mlle C H A B E R T *à part.*

Quelque chose qui arrive, je ne m'intéresserai pas moins à son sort. Ce brave garçon est également digne de mon es-

time & de mon amitié, & je ne doute plus que ma mere...
(*On apporte l'épée à M. de Gendreville.*)

LE COMMANDANT au Capitaine.

La voilà, Monsieur, cette épée si bien méritée, qui transmettra à vos descendans la noblesse que vous venez d'acquérir par votre courage & votre conduite, & leur en rappellera le souvenir... Je desiré pour vous & pour le bien du service du Roi, que vous puissiez la porter longtems. (*Il l'embrasse.*)

MIRGON.

Mon cher Capitaine, je vous en félicite de tout mon cœur. (*Il l'embrasse.*)

Mlle CHABERT.

Recevez, Monsieur, mon sincere compliment.

Mad. CHABERT.

Je partage bien vivement la satisfaction que va ressentir Madame votre épouse en apprenant cette agréable nouvelle.

S. LEU.

Il est pourtant consolant de voir quelquefois le mérite récompensé. Vivez assez, Monsieur, pour nous en conserver longtems l'exemple.

Les Officiers de la suite du Commandant.

Vive le Capitaine & vive le Roi qui fait reconnoître le mérite de ses serviteurs.

LE CAPITAINE.

J'ai fait beaucoup moins, Messieurs, que vous n'eussiez tous fait en pareille occasion ; aussi ne reçois-je cette faveur de la cour qu'à titre d'encouragement ; mais comme ma satisfaction est des plus vives, & que vous daignez y prendre part, je desirerois que vous voulussiez me faire l'honneur, ainsi que ces Dames, de venir souper à bord de mon vaisseau, afin que nous puissions boire ensemble à la santé de ce bon Roi.

LE COMMANDANT.

Nous y boirons tous, sans doute ; ce beau jour ne peut pas se terminer autrement, mais ce sera chez moi, s'il vous plaît. Monsieur le Capitaine, vous connoissez Madame de Gendreville, vous la trouverez très réjouie de l'événement gracieux qui vous arrive : je me fais une fête de lui présenter le brave Mirgon ; elle partagera sûrement l'intérêt que

nous prenons tous à son sort , & elle ne manquera pas de plaider sa cause auprès de Madame Chabert.

Allons , Messieurs & Mesdames , que ce jour d'allégresse fasse oublier à nos Marins les fatigues & les dangers de leur voyage.

(*Il donne la main à Madame Chabert ; le Capitaine à Mademoiselle ; S. Leu , Mirgon & les autres les suivent.*)

F I N.

Cette Piece est absolument calquée sur le fait , tel qu'il s'est passé , & c'est à l'intention scrupuleuse de ne point s'en écarter , qu'il faut attribuer le défaut d'intrigue & de dénouement auxquels il eût été aisé de suppléer si l'Auteur avoit voulu se permettre le secours de l'imagination.

On croit Mirgon encore vivant, en 1791 , & toujours employé comme chirurgien sur des vaisseaux de Marseille ; il y a cependant deux ou trois ans qu'il n'a point donné de ses nouvelles ni à sa famille , ni à Madame Chabert ; mais il est certain qu'il a continué à mener, depuis l'époque de sa blessure , une vie constamment laborieuse & dans le mal-aise ; qu'il a essuyé de nouveaux malheurs & des pertes multipliées , & qu'enfin il n'a obtenu ni place sédentaire , ni avancement , ni le paiement d'un seul quartier de la pension qui lui avoit

été promise, & c'est ce qui semble autoriser les sorties que l'auteur s'est permises contre les abus & les injustices de l'ancien gouvernement, & solliciter l'équité & la bienfaisance du nouveau, en faveur de ce brave serviteur, ou de sa famille.

On croit aussi que Madame Chabert vit encore, mais on a eu des notions qu'elle étoit depuis quelques années tombée dans l'infortune; si cela étoit vrai & que cette Piece pût être jamais jouée avec quelque succès à Marseille, le vœu de l'auteur, sans doute conforme à celui de toutes les ames sensibles, seroit qu'il en fût donné quelques représentations, tant au profit de cette femme généreuse & respectable, qu'à celui du brave Mirgon. Ce seroit le prix le plus flatteur & le seul que l'auteur desire retirer de cet Ouvrage.

E R R A T A.

Page 10, ligne 31; Monsieur: *lisez* Messieurs.

Page 16, ligne 35; une interrogation: *lisez* un interrogatoire.

Page 34, ligne 5; il en entouré: *lisez* il est entouré.

Page 35, ligne 19; il est si respectable & si obligeant.. qui:

lisez qui est si respectable & si obligeant.. il

Page 47, ligne 29; votre: *lisez* ton.

Page 51. ligne 9; supprimez le mot supérieur.

Page 53, ligne 22; mais non, &c. ni dans un autre corps où
il ait été possible, &c.: *lisez*, non dans la légion de Luxem-
bourg, mais dans d'autres corps où il ne lui étoit pas possible.

